

CHARTRES Votre Ville



**CHARTRES
SOLIDAIRE :**

**HAÏTI
HÉBERGEMENT
TEMPORAIRE
LOGEMENTS
SOCIAUX**



Devenez PARTENAIRE

des événements
de la VILLE de Chartres

Devenez acteur
des événements
organisés par la Ville :

- Chartres en lumières
- le salon des associations
- les animations de Noël
- la patinoire
- la balade semi-nocturne
- et bien d'autres manifestations....

Contactez Hylda Lozach Leprince
au service promotion :
02 37 18 47 93,
hylda.lozach-leprince@ville-chartres.fr



Chartres solidaire

Le drame d'Haïti nous aide à prendre la mesure de nos problèmes : quelques difficultés de déneigement ne sont pas une catastrophe...

Mais il faut également agir, et le Conseil Municipal de Chartres a voté une aide aux Haïtiens. Celle-ci transitera par la Fondation de France qui veillera au bon usage de l'argent public des Chartrains.

Votre Ville met également en valeur les Chartrains qui agissent, aident, adoptent, de l'Association « Portauxpetitsprinces » jusqu'à Jacqueline Elambert, une conseillère municipale qui s'est illustrée dans la belle histoire du Téléthon et s'investit aujourd'hui dans les *Compagnons du Partage* bien malheureux ces temps-ci.

La solidarité c'est aussi le logement social, un mot que je n'aime pas beaucoup tant il rimait avec exclusion. Heureusement, les nouvelles réalisations de Chartres Habitat viennent démontrer le retour à la qualité en la matière : le nouvel immeuble locatif

du Faubourg la Grappe n'a rien à envier aux plus belles résidences privées.

Enfin, nous sommes en train d'honorer notre engagement : nous ne laisserons sur le bas côté ni les jeunes chartrains, ni les mères de famille chartraines avec des enfants. A leur intention, nous avons développé notre système d'hébergement d'urgence, et il fonctionnera toute l'année. Là encore, Haïti vient nous démontrer que le malheur n'a pas de saison.

Faisons un rêve : et si les autres communes de l'agglomération faisaient de même...

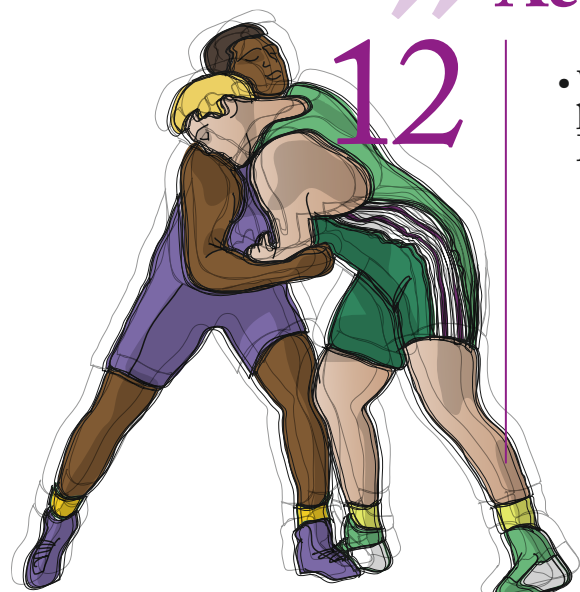
Mais concluons sur une note plus heureuse : février, c'est aussi les vacances de nos enfants. Et nos services de la Jeunesse et des Sports ont concocté un sacré programme, varié, et ouvert à tous, y compris à des enfants qui n'habitent pas Chartres. La solidarité, toujours...

Jean-Pierre GORGES
Député-Maire de Chartres

» Actu

12

- Vacances de février : les activités dans les MPT



» Actu

20

- Les vœux du député-maire au personnel municipal



CHARTRES Votre Ville

en COUVERTURE :

La Banda Beaulieu en répétition. Les élèves de l'école Ampère-Guéhenno ont monté une fanfare dans le cadre d'un projet de réussite éducative.

VOTRE VILLE
LE MAGAZINE DE CHARTRES

NUMERO 87

FEVRIER 2010

HOTEL DE VILLE
PLACE DES HALLES
28019 CHARTRES CEDEX
TEL. : 02 37 23 40 00
FAX : 02 37 23 41 99
www.ville-Chartres.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
JEAN-PIERRE GORGES

CO-DIRECTEUR DE LA
PUBLICATION
ELISABETH FROMONT

DIRECTEUR DE COMMUNICATION
JEAN-GUY MURIEL

SECRETAIRE DE REDACTION
MYLENE ROUSSEAU

REDACTION
JACQUELINE BRENNER
ALEXIS BOZET

PHOTOGRAPHIES
GUILLERMO OSORIO
SÉBASTIEN JANVIER

MAQUETTE, MISE EN PAGE
PAO MAIRIE DE CHARTRES

IMPRESSION
IMPRIMERIE DIDIER MARY S.A.

TIRAGE
30 000 EXEMPLAIRES

DISTRIBUTION
MAIRIE DE CHARTRES

Dépôt légal : à parution
N° ISSN : 1257-5194

» Sport

34

- La MSD fête ses 40 ans



40

22 Actu

- Toutes les subventions aux associations



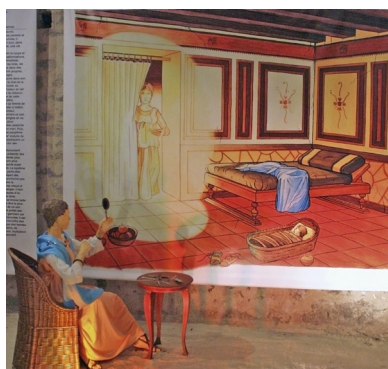
9 Actu

- Au Faubourg La Grappe 29 logements de grande qualité



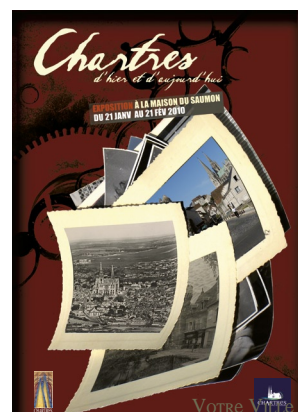
Archéologie

- «Miroir, mon beau miroir»

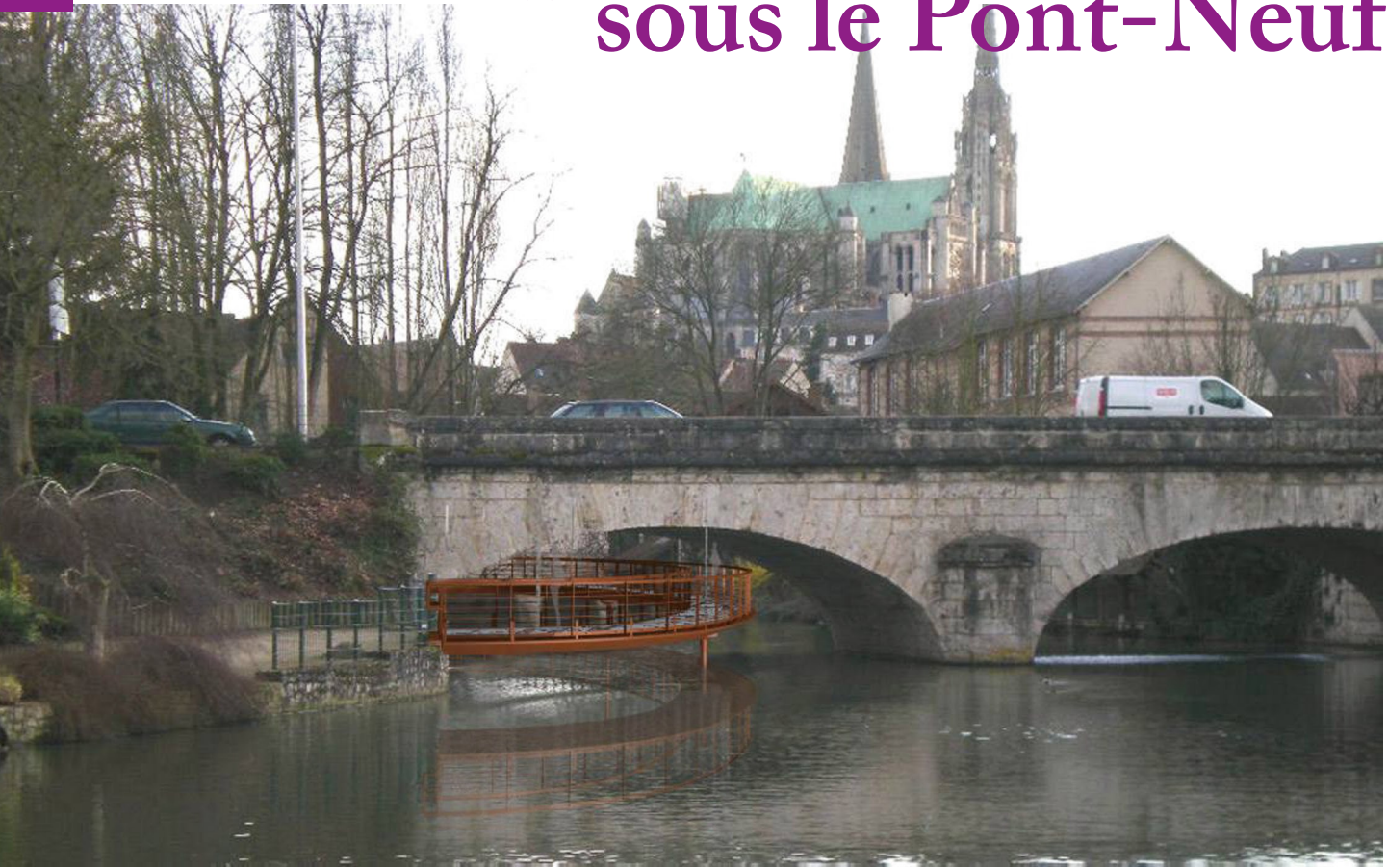


42 Office de Tourisme

- D'hier à aujourd'hui, Chartres revisitée en photos



Une passerelle sous le Pont-Neuf



A deux pas de la place Drouaise, le Pont Neuf franchit l'Eure et laisse, rive droite, en amont le square Anne Franck et en aval le parc Léon Blum.

Une passerelle flottante, vieillissante, permettait la liaison entre les deux parcs, sous le pont en maçonnerie. Parce qu'elle était devenue inconfortable pour les passants, voire impraticable pour les personnes à mobilité réduite, la municipalité a décidé de la remplacer.

Le parc Anne Franck et le square Léon Blum sont quasiment au même niveau. Les services techniques de la Ville ont pu envisager une liaison horizontale pour faciliter le déplacement des piétons. Ils ont pris en compte le risque d'inondation qui submerge épisodiquement les lieux. D'où

l'idée d'une passerelle qui, en période hors crue, est posée sur des pieux supportant la charge réglementaire dite « piétonne » et qui, lors des crues devient flottante mais reste interdite au public.

« En forme d'anse de panier à deux centres, la passerelle est constituée de caissons étanches en acier résistant à la corrosion. Elle ne nécessite ni peinture ni galvanisation, dans un souci de développement durable. » précise Elisabeth Barrault, adjointe à l'Aménagement et aux Travaux. « L'acier utilisé possède une résistance améliorée à la corrosion et développe avec le temps une pellicule de rouille qui constitue en soi la protection contre la corrosion. Cette rouille peut faire penser à un objet non fini, mais après une

saison de pluie, la nature donnera une certaine patine à l'ouvrage, comme cela s'est fait sur le Pont du Rigeard. Quant au plancher de la passerelle, il est recouvert d'un revêtement antidérapant et le garde-corps est muni d'une main courante en bois. »

La société Verchéenne posera et assemblera les éléments de la passerelle dans la nuit du 9 au 10 février, dans la mesure où la météo le permettra. Elle sera ensuite opérationnelle fin février.



Le dispositif d'hébergement temporaire est en place «Temporaire, le moins longtemps possible! »



La municipalité, via le CCAS, propose toute l'année d'accueillir et d'aider les personnes victimes de ruptures sociales ou familiales. Des logements meublés sont mis à leur disposition et un intervenant est à leur écoute depuis le mois de janvier.

« Faire en sorte que le temporaire dure le moins longtemps possible » martèle Elisabeth Fromont, première adjointe chargée de l'Action sociale et du Logement, quand elle parle des personnes en grandes difficultés sociales. « Nous voulons travailler en amont pour éviter que ces personnes, plus particulièrement les jeunes de moins de 25 ans et les femmes seules avec des enfants, soient à la rue en pleine nuit ».

Cinq studios pour les célibataires, deux T3 et un T4 pour des mères de famille ont été entièrement meublés et équipés avec l'objectif d'héberger ces personnes pendant trois mois maximum.

Au cours de ces trois mois, le Centre Communal d'Action Sociale, (qui loue les appartements

à Chartres Habitat) et les différentes associations à caractère social, activent tous les dispositifs existants pour que les personnes fragilisées puissent retrouver leurs repères et pour leur procurer un logement de façon définitive. « Nous sommes en train de mettre en place une petite commission, très réactive, qui déterminera les besoins chez des personnes détectées par le CCAS ou signalées au 115. Elle les aidera à obtenir les aides dont nous disposons, le RSA, les chèques d'accompagnement personnalisé et même des formations ou des emplois avec le soutien de la Maison de l'Emploi. »

Un intervenant pour les familles

Depuis le 4 janvier dernier un éducateur spécialisé,

Enzo Gorla (photo), suit les familles. Diplômé depuis 1985, il travaillait jusqu'à présent dans le milieu associatif avec des adolescents présentant des troubles du comportement. Il a rejoint le CCAS avec la volonté de mettre à profit son expérience et de trouver une façon différente d'aider les gens. Il explique : « quand je suis arrivé, le projet était déjà bien avancé mais tout restait encore à construire. Une fois logées, il faut aider ces personnes à rebondir grâce à un accompagnement éducatif. Il faut créer des liens avec elles pour les guider, et créer des rencontres avec d'autres services du CCAS ou de différentes structures comme le Pôle Emploi et la Mission Locale ».



Chartres Habitat au Faubourg la Grappe

Grande Qualité

29 logements, du T2 au T5 sont rassemblés dans un bel immeuble qui domine la Vallée de l'Eure, et offre à ses nouveaux locataires une vue à 360 degrés sur Chartres et ses monuments. Visite avec Elisabeth Fromont.

Au rez-de-chaussée, les nouveaux habitants bénéficient de terrasses privatives. Au dernier étage, celles-ci ont des parois bardées de bois font le tour du bâtiment. Elles laissent présager les joies de la vie ici, dès le printemps et l'été prochains.

A l'intérieur des appartements, c'est l'impression de volume et d'espace qui domine, vérifiée par les chiffres des surfaces moyennes : 55 m² pour les trois T2, 68 m² pour les treize T3, 85 m² pour les huit T4, et 110 m² pour les cinq T5.

« Ces T5 sont de vrais T6 », commente Elisabeth Fromont, vice-présidente de Chartres Habitat, et responsable de la Commission d'Attribution qui a choisi les nouveaux locataires.

« En effet, les cuisines sont tellement grandes qu'elles peuvent abriter une vraie salle à manger. Et vous avez noté aussi qu'en plus de leur salle de bain, ces T5/T6 ont une salle de douche attenante à l'une des quatre chambres. »

Tous les éléments du confort

moderne sont réunis : chauffage central au gaz dans l'immeuble, panneaux solaires sur le toit pour l'eau chaude, deux grands ascenseurs...

Comme aux Pastières ou dans les nouveaux immeubles de la rue Joseph-Frantz, parallèle à la rue de Sours, tous les appartements bénéficient également d'une place de parking privative en sous-sol.

Mais qui sont les nouveaux locataires de ce nouveau fleuron de Chartres Habitat ?

« Nous avons procédé comme pour la rue Joseph-Frantz : ces 29 logements ont été proposés en priorité aux locataires qui avaient accepté de déménager pour permettre la destruction des anciens immeubles de Beaulieu. Mais beaucoup ont préféré rester dans les appartements où nous les avons relogés entre temps. Nous avons donc ouvert ces appartements restants d'abord à ceux des autres habitants de Beaulieu qui voulaient changer de logement, puis aux locataires de tous les immeubles de Chartres Habitat qui avaient fait une demande de mutation. Au bout du compte il en restait encore

quelques-uns, que nous avons proposés à de nouveaux candidats, dont c'est la première location auprès de Chartres Habitat. »

Aujourd'hui, les 29 familles locataires entrent dans leurs murs et peuvent donc profiter d'une qualité de réalisation rarement atteinte dans le logement social.



T5 : une salle d'eau en plus de la salle de bain



Chartres : rentrée scolaire 2010/2011

Inscriptions des enfants dans les écoles publiques

Les préinscriptions des enfants dans les écoles publiques chartraines auront lieu à partir du lundi 29 mars 2010.

La formalité administrative de préinscription concerne :

- les enfants qui entrent pour la première fois en écoles maternelles,
- les enfants qui arrivent d'une autre commune (classe maternelle ou élémentaire).

Les élèves déjà scolarisés en grande section dans une école maternelle publique chartraine seront inscrits directement par le service Enseignement au Cours Préparatoire (CP) de l'école élémentaire de leur secteur.

Comment effectuer cette démarche ?

- Soit à la Direction Générale des Services à la Population, 32 bd Chasles – 28000 Chartres, le lundi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h, du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h; Un certificat de préinscription vous sera délivré immédiatement et devra être présenté au directeur de l'école pour l'inscription définitive.

- Ou en retirant les imprimés de préinscription :

- sur internet (www.ville-chartres.fr) : télécharger un imprimé de préinscription
- à l'Hôtel de Ville, à la mairie annexe de la Madeleine, dans les crèches, et les MPT.

- Ou en détachant l'imprimé ci-joint dans « *Votre Ville* ».

Les imprimés de préinscription devront être retournés complétés, signés et accompagnés des pièces nécessaires, au service Enseignement. La préinscription vous sera confirmée par l'envoi d'un récépissé à remettre au directeur de l'école.

Quelles sont les pièces nécessaires à produire ?

- Une photocopie du livret de famille
- Un justificatif de domicile (quittance de loyer, facture EDF...)
- Un certificat de radiation pour les enfants qui viennent d'une autre commune ou d'un autre établissement.

Aucune inscription ne pourra être effectuée sans les justificatifs demandés.

INSCRIPTIONS A LA RESTAURATION SCOLAIRE

Les familles qui souhaitent inscrire leurs enfants à la restauration scolaire doivent impérativement remplir un « *dossier d'inscription* ».

RAPPEL : pour les enfants déjà inscrits à la restauration scolaire, un nouveau dossier doit être obligatoirement déposé à chaque rentrée scolaire.

Comment effectuer cette démarche ?

Les dossiers d'inscription à la restauration scolaire seront à retirer :

- à la Direction Générale des Services à la Population, 32 boulevard Chasles – 28000 Chartres, le lundi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h, du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
- à l'Hôtel de Ville, à la mairie annexe de la Madeleine
- auprès des directeurs d'écoles.

Les imprimés d'inscription à la restauration scolaire peuvent aussi être téléchargés sur internet (www.ville-chartres.fr).

Les dossiers d'inscription à la restauration scolaire devront être retournés complétés, si-

gnés et accompagnés des pièces nécessaires, au service Enseignement, pour le 2 juillet 2010 au plus tard.

Quelles sont les pièces nécessaires à produire ?

- Un certificat de travail ou une photocopie du dernier bulletin de salaire pour chacun des parents.
- Une photocopie du livret de famille.
- Un justificatif de domicile (quittance de loyer, facture EDF...).
- Un Relevé d'Identité Bancaire ou postal pour les familles qui choisissent le paiement par prélèvement automatique.

Pour les familles chartraines qui souhaitent bénéficier du tarif individuel calculé proportionnellement au quotient familial, joindre obligatoirement les deux pièces supplémentaires suivantes :

- Une photocopie de la déclaration des revenus 2009 confirmée avant la rentrée scolaire par une photocopie de votre avis d'imposition ou de non-imposition correspondant.
- Un récapitulatif des prestations familiales délivré par la CAF pour l'année 2009 (y compris l'Allocation logement).

Tous les dossiers (préinscription scolaire et restauration scolaire), accompagnés obligatoirement des pièces demandées, devront être :

- soit adressés par courrier à la Direction Générale des Services à la Population – service Enseignement – Hôtel de Ville – place des Halles – 28019 Chartres Cedex
- ou déposés à l'accueil du CCAS de la ville de Chartres – 32 boulevard Chasles – 28000 Chartres.



PRÉINSCRIPTION ÉCOLES PUBLIQUES DE CHARTRES ANNÉE SCOLAIRE 2010-2011

I – ENFANT

Nom et prénom Date de naissance [] [] [] [] [] []

II – FAMILLE

Père

Nom

Prénom

Adresse

.....

Code Postal

Ville

Tél. domicile [] [] [] [] [] [] [] []

Tél. mobile [] [] [] [] [] [] [] []

Nom & Adresse lieu de travail
.....
.....

Code Postal

Ville

Tél. travail [] [] [] [] [] [] [] []

Mère

Nom

Prénom

Adresse

.....

Code Postal

Ville

Tél. domicile [] [] [] [] [] [] [] []

Tél. mobile [] [] [] [] [] [] [] []

Nom & Adresse lieu de travail
.....
.....

Code Postal

Ville

Tél. travail [] [] [] [] [] [] [] []

III – ÉCOLE

Ecole de secteur

IV – PHOTOCOPIES DES PIÈCES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT À LA FICHE D'INSCRIPTION

- Livret de famille.
- Justificatif de domicile (quittance de loyer, facture EDF...).

Dossier complet à transmettre à la Direction Générale des Services à la Population – Service Enseignement – 32, boulevard Chasles – 28000 CHARTRES.

IMPORTANT : la préinscription de votre enfant vous sera confirmée courant mars 2010 par l'envoi d'un récépissé d'admission. Celui-ci sera à remettre au Directeur lors des permanences qui seront programmées dans l'école d'affectation.

Chartres, le Signature des parents :

Les activités dans les MP

« La Ville de Chartres proposera des activités sportives pendant les vacances de février au sein des Maisons Pour Tous mais aussi en partenariat avec Madeleine Sports Détente dans le cadre de l'opération Sports Jeunes.

Le succès rencontré par ces animations ne se dément pas. 881 inscrits aux Sports Jeunes pour l'année 2009 et 481 jeunes inscrits dans les MPT.

Cette année, en plus des activités variées et originales existantes telles que le BMX, l'escalade, le bowling, nous allons pouvoir proposer des disciplines en lien avec l'Odyssée comme le patinage, la natation et très certainement pour les vacances de printemps et d'été des activités subaquatiques.

Alors excellentes vacances sportives à tous! »

Karine Dorange,

Adjointe aux Affaires scolaires, à la Jeunesse, aux Sports et à la Vie de quartier.

Pendant les vacances de février l'accueil des jeunes est ouvert dans les Maisons Pour Tous de la ville du lundi 8 au vendredi 19 février. Au programme, des visites, des jeux et des animations chaque jour.



A LA MAISON POUR TOUS DE BEAULIEU

2, place de Beaulieu.
Tél. 02 37 28 58 66.

• Lundi 08 février :

Matin : accueil libre : jeux de société, informatique, billard, baby-foot, ping-pong...

Après-midi : tournoi de futsal inter quartiers.

Mardi 09 février :

Matin : golf.

Après-midi : patinoire l'Odyssée.

Mercredi 10 février :

Matin : piscine l'Odyssée.

Après-midi : bowling, initiation hip-hop.

Jeudi 11 février :

Matin : vidéo sur écran géant.

Après-midi : badminton, stage de tennis.

Vendredi 12 février :

Matin : atelier multimédia à la médiathèque.

Après-midi : tournoi de baby-foot, stage de tennis.

Lundi 15 février :

Matin : accueil libre, jeux de société, informatique, billard, baby-foot, ping-pong...

Après-midi : futsal.

Mardi 16 février :

Matin : cuisine mardi gras.

Après-midi : patinoire l'Odyssée.

Mercredi 17 février :

Matin : piscine l'Odyssée.

Après-midi : tournoi de ping-pong.

Journée : stage de basket.

Jeudi 18 février :

Journée : journée à Paris, Cité des Sciences et de l'Industrie / Film à la Géode.

Journée : stage de basket.

Vendredi 19 février :

Matin : squash.

Après-midi : cinéma.

Journée : tournoi de basket inter quartiers.

Activités spécifiques :

Cité des Sciences et de l'Industrie / la Géode

Une grande sortie culturelle où, dans un premier temps, les jeunes découvriront les expositions interactives et ludiques de la Cité des Sciences et de l'Industrie qui présente le développement des sciences et techniques, et leurs relations à la société contemporaine. Ensuite, ils se rendront à la Géode pour visionner un film en 3D intitulé *Le Grand Voyage* retraçant l'aventure de l'explorateur du XIV^e siècle, Ibn Battûta.

A LA MAISON POUR TOUS DE SAINT-CHÉRON

2, rue de la Mare au Boulay.
Tel. 02 37 23 40 72.

Lundi 8 février :

Matin : accueil libre : baby-foot, ping-pong, jeux de société...

Après-midi : futsal.

Mardi 9 février :

Matin : atelier bois.

Après-midi : patinoire.

Mercredi 10 février :

Matin : jeux de société.

Après-midi : golf.

Jeudi 11 février :

Matin : ping-pong.

Après-midi : multisports.

Vendredi 12 février :

Matin : informatique.

Après-midi : bowling.

Lundi 15 février :

Matin : accueil libre : baby-foot, ping-pong, jeux de société...

Après-midi : futsal.

T

Mardi 16 février :

Matin : atelier bois.
Après-midi : patinoire.

Mercredi 17 février :

Matin : informatique.
Après-midi : piscine.

Jeudi 18 février :

Matin : jeux de société.
Après-midi : multisports.

Vendredi 19 février :

Matin : préparation du repas puis repas.
Après-midi : cinéma.

A LA MAISON POUR
TOUS DE LA MADELEINE

Mail Jehan de Dunois.
Tél. 02 37 88 45 00.

Lundi 8 février :

Matin : accueil libre : billard, baby-foot, jeux de société...
Après-midi : tournoi d'urban foot.

Mardi 9 février :

Matin : tournoi de ping-pong, baby-foot et billard.
Après-midi : patinoire.

Mercredi 10 février :

Matin : activités au choix.
Après-midi : danse.

Jeudi 11 février :

Matin : stage de tennis et golf.
Après-midi : stage de tennis et cinéma.

Vendredi 12 février :

Matin : stage de tennis, atelier blog et *Exploradome* à Vitry-sur-Seine (musée du multimédia).
Après-midi : stage de tennis et *Exploradome* à Vitry-sur-Seine (musée du multimédia).

Lundi 15 février :

Matin : accueil libre : billard, baby-foot, jeux de société...
Après-midi : tournoi de futsal.

Mardi 16 février :

Matin : bataille Corse (jeux de cartes).
Après-midi : patinoire.

Mercredi 17 février :

Matin : stage de basket et billard

club chartrain.

Après-midi : stage de basket et piscine.

Jeudi 18 février :

Matin : stage de basket et squash.
Après-midi : stage de basket et cinéma.

Vendredi 19 février :

Matin : stage de basket et jeux de société.
Après-midi : stage de basket, bowling et goûter.

A LA MAISON POUR
TOUS DE BEL AIR

4, allée du Berry.
Tél. 06 15 55 59 16.

Lundi 8 février :

Matin : accueil libre : billard, baby-foot, jeux de société...
Après-midi : urban foot.

Mardi 9 février :

Matin : foot, jeux de société.
Après-midi : escrime.

Mercredi 10 février :

Matin : basket.
Après-midi : roller.

Jeudi 11 février :

Matin : squash.
Après-midi : escalade.

Vendredi 12 février :

Matin : foot, jeux de société.
Après-midi : patinoire.

Lundi 15 février :

Matin : foot, jeux de société...
Après-midi : futsal.

Mardi 16 février :

Matin : squash.
Après-midi : tennis.

Mercredi 17 février :

Matin : cuisine.
Après-midi : cinéma.

Jeudi 18 février :

Matin : basket.
Après-midi : patinoire.

Vendredi 19 février :

Matin : jeux de société.
Après-midi : repas.

A LA MAISON POUR
TOUS DES HAUTS
DE CHARTRES

5, rue des Hauts de Chartres.
Tél. 02 37 88 05 36.

Lundi 8 février :

Matin : accueil libre, billard, baby-foot, jeux de société...
Après-midi : tournoi de futsal.

Mardi 9 février :

Matin : gym acrobatique.
Après-midi : patinoire.

Mercredi 10 février :

Matin : handball.
Après-midi : danse.

Jeudi 11 février :

Matin : atelier bois.
Après-midi : cinéma.

Vendredi 12 février :

Matin : sortie médiathèque.
Après-midi : bowling et goûter.

Lundi 15 février :

Matin : accueil libre : jeux de société, billard, baby-foot...
Après-midi : futsal.

Mardi 16 février :

Matin : quizz sur le tri sélectif.
Après-midi : patinoire.

Mercredi 17 février :

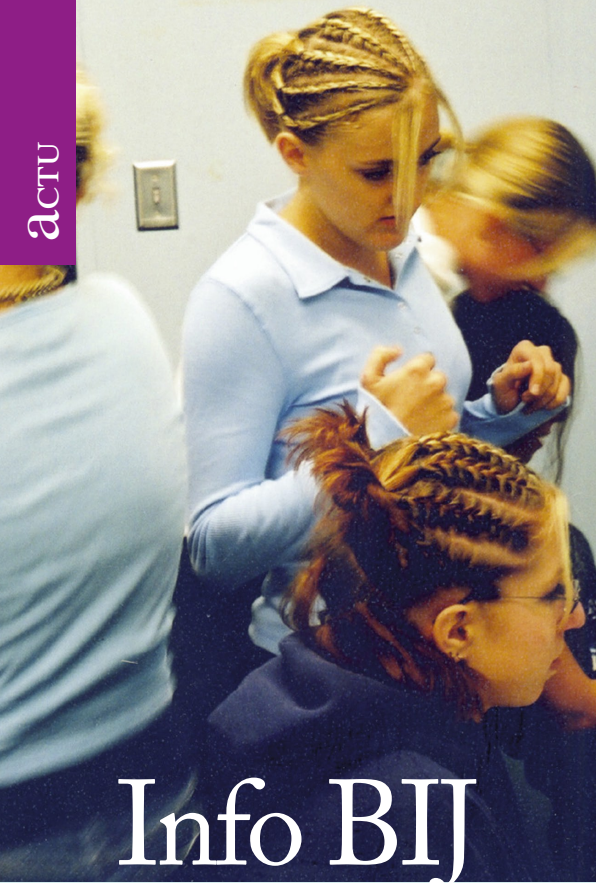
Matin : animation sur le tri sélectif avec l'intervention de Chartres Métropole.
Après-midi : sensibilisation des habitants du quartier sur le tri sélectif.
Stage de basket.

Jeudi 18 février :

Matin : visite d'une déchetterie.
Après-midi : stage de basket.

Vendredi 19 février :

Matin : bilan des vacances.
Après-midi : tournoi de basket et goûter.



Info BIJ

« Prépare toi pour ta recherche de jobs d'été! »

Du 8 au 19 février, le BIJ vous aide dans vos démarches de recherche de jobs d'été.

- Distribution du guide « *En piste! pour les petits boulots* ».
- Aide aux CV et lettres de motivations.
- Créer son adresse mail.
- Trouver un job à l'étranger.

Accueil Libre Anonyme et Gratuit.
Rendez-vous au Bureau Information Jeunesse.

32, boulevard Chasles
28000 CHARTRES.

Tel: 02.37.23.42.32
Bij28@ville-chartres.fr
www.ville-chartres.fr
rubrique «jeunesse»

Février 2010

Vacance sportives

La Ville de Chartres et l'association Madeleine Sport Détente proposent pour ces vacances une grande diversité d'activités sportives pour les 7/17 ans (âge requis à la date des activités). Ces animations se déroulent le matin et l'après-midi en fonction des plannings élaborés ci-après. Elles sont toutes encadrées par des éducateurs qualifiés.

Inscriptions

Elles ont lieu à la halle Jean-Cochet, rue Jean-Monnet à Chartres, pour les résidents chartrais : mercredi 3 février de 17h45 à 19h45; pour tous : le jeudi 4 février de 17h45 à 19h45 et les lundis 8 et 15 février de 9h30 à 11h30. L'inscription est prise en compte dès signature de l'autorisation parentale par le responsable légal et après règlement de la cotisation. Un justificatif de domicile sera demandé à l'inscription. Dès lors aucun remboursement ne sera effectué. Aucune réservation, ni inscription, ne pourra être effectuée par téléphone. En cas d'empêchement un seul pouvoir par personne autorisé.

7/9 ans	Activités 10h/12h	Activités 14h/17h
Lundi 8 février	Escalade	Basket
	Escrime	HandBall
Mardi 9 février	Tir à l'arc	Athlétisme Badminton
Mercredi 10 février	Escalade	Hockey Roller
	Bowling	
Jeudi 11 février	Tir à l'arc	Gymnastique Trampoline
Vendredi 12 février	Escrime	Football Frisbee
	Escalade	
	Trampoline	
Lundi 15 février	Escalade	Handball Badminton
	Foot en salle	
Mardi 16 février	Basket	Athlétisme Badminton
Mercredi 17 février	Escalade	Hockey Roller
	Bowling	
Jeudi 18 février	HandBall	Gymnastique Trampoline
Vendredi 19 février	Trampoline	Tir à l'arc Lutte
	Escalade	

9/12 ans

	Activités 10h/12h	Activités 14h/16h
Lundi 8 février	Tir à l'arc	
Mardi 9 février		
Mercredi 10 février		Trampoline
Jeudi 11 février		
Vendredi 12 février	Équitation	
Lundi 15 février	Équitation	
Mardi 16 février		
Mercredi 17 février		Escalade

10/14 ans

	Activités 10h/12h	Activités 14h/16h
Lundi 8 février	Équitation	Escalade Escrime
Mardi 9 février	Bowling	Squash
Mercredi 10 février	Foot en salle	Escalade
Jeudi 11 février	Bowling	Basket
Vendredi 12 février	Tir à l'arc	Escrime Escalade
Lundi 15 février	Tir à l'arc	Escalade Trampoline
Mardi 16 février	Bowling	Squash
Mercredi 17 février	Foot en salle	
Jeudi 18 février	Bowling	Handball
Vendredi 19 février	Équitation Tir à l'arc	Escalade Trampoline

13/17 ans

	Activités 10h/12h	Activités 14h/16h
Lundi 8 février	Équitation	Escalade
Mardi 9 février	Bowling	
Mercredi 10 février		
Jeudi 11 février	Bowling	
Vendredi 12 février	Tir à l'arc	
Lundi 15 février	Tir à l'arc	Escalade
Mardi 16 février	Bowling	
Mercredi 17 février		
Jeudi 18 février	Bowling	
Vendredi 19 février	Équitation Tir à l'arc	

Tarifs

(encaissement à l'ordre de l'Association Madeleine Sport Détente)

Chartrains

Séance de 2 heures 3€
Séance de 3 heures 4€

Non Chartrains

Séance de 2 heures 4€
Séance de 3 heures 5€

Lieux où se déroulent les activités sportives

Bowling : départ en bus rue des Épargés devant le complexe sportif de la Madeleine et retour au même endroit.

Escalade, escrime : salles spécialisées du site Jean-Cochet, rue Jean-Monnet à côté de la gendarmerie RN10.

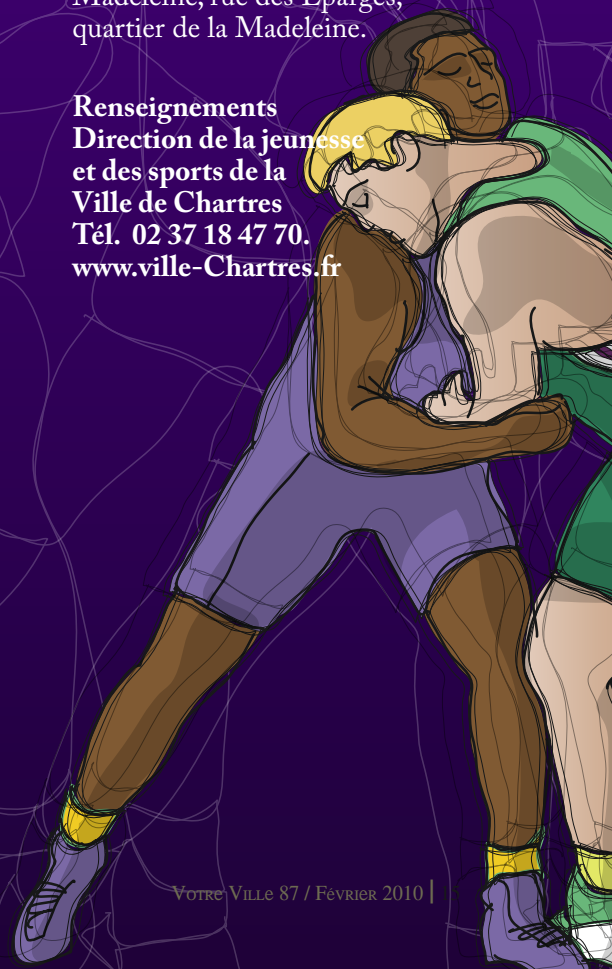
Équitation : Chartres équitation, route de Nogent-le-Phaye.

Squash : rue des Petits-Clos sur le quartier de Beaulieu.

Les autres activités se déroulent à la salle Roskopf, rue Jules-Hetzel ou à la salle de la Madeleine, rue des Épargés, quartier de la Madeleine.

Renseignements

Direction de la jeunesse et des sports de la Ville de Chartres
Tél. 02 37 18 47 70.
www.ville-Chartres.fr



De la neige et des intempéries exceptionnelles.

La Ville a réouvert ses terrains de sport



On sait que les intempéries et surtout les chutes de neige récentes ont entravé la circulation dans les rues de la ville de Chartres : leur importance en est la cause, et aussi le fait qu'elles ont eu lieu sur tout le territoire national, entraînant partout et au même moment des difficultés dans l'approvisionnement en sel des collectivités locales et territoriales. Mais une autre conséquence en a été l'indisponibilité des terrains de sport en plein air. La Ville vient de les réouvrir. Explications.

« L'hiver, ce genre d'épisode est habituel, mais il s'est prolongé cette année davantage que d'habitude. L'arrêté municipal interdisant l'usage des terrains a été pris le 10 décembre dernier, après les premières chutes de neige. Le sol n'a pas eu le temps de dégeler, avant l'arrivée du deuxième épisode neigeux, encore plus important. Et pour couronner le tout, les pluies abondantes avant et après n'ont pas arrangé l'état de nos terrains », précise Nicolas Vivien, directeur du service des Sports de la Ville de Chartres.

Parfois, la Ville est contrainte d'ouvrir certains terrains, à la demande des utilisateurs et en parfaite connaissance de cause. Ainsi, par exemple, les rugbymen de l'Entente Chartraine ont demandé la réouverture du terrain des Bas-Bourgs, dès le 24 janvier dernier. « Autrement ils auraient eu match perdu, les règlements de la Fédération Française de Rugby n'autorisant qu'un seul report, et ce

droit avait déjà été utilisé une fois. »

En plus, les amateurs diront que le derby Chartres/Dammarie ne pouvait pas attendre...

Et Karine Dorange, adjointe aux Sports, d'ajouter : « au-delà des règlements fédéraux qui s'imposent aux clubs de la ville, la première raison qui nous guide, c'est de préserver la santé, l'intégrité physique des joueurs, pour l'essentiel des enfants et des jeunes. »

La deuxième priorité, c'est de ménager les terrains. S'ils étaient trop abîmés pendant l'hiver, leur qualité s'en ressentirait tout au long de l'année.

Cet article a été rédigé le 25 janvier, *Votre Ville* partant ensuite à l'impression. Les terrains de sport de la ville sont à nouveau ouverts aux sportifs. Mais personne ne pouvait alors dire avec certitude si un retour du froid n'obligerait pas à nouveau à les fermer. A suivre....

Odyssée : en février, vidanges obligatoires des bassins



Ce qui sera ouvert, ce qui sera fermé et quand

Durant le mois de février, les bassins de l'Odyssée feront, chacun leur tour, l'objet d'une vidange réglementaire durant laquelle ils seront fermés au public.

La fermeture des bassins de natation intervient pendant les vacances afin de ne pas pénaliser les scolaires. La vidange des bassins de la zone ludique sera effectuée après la rentrée pour permettre aux familles d'en profiter pendant les vacances.

8 et 9 février :

Ouverts : bassin de 50m, bassins ludiques, rivière à courant, toboggan et pataugeoire.

Fermés : bassin de 25m et bassin d'apprentissage.

10 au 19 février :

Ouverts : bassin de 25m, bassin d'apprentissage, bassins ludiques, rivière à courant, toboggan et pataugeoire.

Fermé : bassin de 50m.

22 au 28 février :

Ouverts : bassin de 50m, bassin de 25m et bassin d'apprentissage. Fermés : bassins ludiques, rivière à courant, toboggan et pataugeoire.

Renseignements :

L'Odyssée

Tél. : 02 37 25 33 33.

www.vert-marine.com

À l'Hôtel de Ville Réunions de quartier

Jean-Pierre Gorges, Député-Maire de Chartres, débat avec les habitants de chaque quartier dans le salon Marceau de l'Hôtel de Ville. Les Chartains sont donc invités à l'Hôtel de Ville. Ceux qui le souhaitent viennent par leurs propres moyens, les autres peuvent emprunter un bus de la Ville pour se rendre à la réunion et en revenir. Le lieu et l'heure du rendez-vous figurent sur l'invitation qu'ils trouvent dans leur boîte aux lettres le moment venu.

Les prochaines réunions de quartier se tiendront à 18h30 aux dates suivantes :

4 Février, secteur bureau de vote François Villon.

20 avril, secteur bureau de vote école Vlamincq.

26 avril, secteur bureau de vote Hôtel de Ville.

Et toujours, les permanences des élus

Les Chartains peuvent rencontrer leurs élus lors des permanences qui se tiennent le premier mardi de chaque mois, et donc prochainement le 2 février à partir de 18 heures dans les onze salles suivantes :

Ecole François Villon, Abbayes Saint Brice, MPT de Beaulieu, MPT de Saint-Chéron, MPT Forum de la Madeleine, MPT Bel-Air, MPT Rechèvres, Ecole Le Grand Jardin, Ecole Jules Ferry, Hôtel de Ville, Ecole de la Brèche.

Pôle Gare Les premières permanences de Daniel Guéret



Dans le « Votre Ville » de janvier, Daniel Guéret, adjoint au Maire de Chartres en charge du « Pôle Gare », annonçait qu'il tiendrait ses premières réunions publiques et ses premières permanences en février et mars. Les personnes et associations intéressées pourront donc le rencontrer lors de permanences qu'il tiendra à l'Hôtel de Ville de Chartres :

- **vendredi 5 février**
de 9 h 30 à 11 h 30 ;
- **mardi 23 février**
de 15 h à 17 h.

Merci de prendre rendez-vous auprès du secrétariat des adjoints : 02 37 23 41 78.

Jusqu'au 27 février

Recensement de la population

Une action conjointe de votre commune et de l'INSEE

Chaque année, le recensement s'effectue sur un échantillon de 8% de la population choisie de manière aléatoire. Si vous êtes concerné, un agent recenseur, recruté par la Ville de Chartres, déposera à votre domicile une feuille de logement et un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé, ainsi qu'une notice d'information. Cet agent, titulaire d'une carte tricolore nominative signée par le Maire, peut aussi vous aider à remplir les questionnaires confidentiels à remettre le jour même ou récupérés plus tard par le recenseur.

Participer au recensement est un acte civique. Aux termes de la loi du 7 juin 1951 modifiée, c'est également une obligation. Il permet de mieux connaître la population résidant en France, d'adapter les décisions publiques en matières d'équipements collectifs et de logements, aide les entreprises à s'informer sur leur clientèle potentielle, et les associations à répondre aux besoins de la population.

Renseignements :
www.insee.fr





N'hésitez pas à contacter les agents du Centre d'Appel des Services Techniques de la Ville.

Le Centre d'Appel des Services Techniques de la Ville de Chartres recense, coordonne et suit l'évolution de l'ensemble des demandes d'interventions techniques sur le domaine public.

Le Centre d'Appel des Services Techniques de la Ville de Chartres connaît une activité intense. Il a pour vocation de prendre en charge l'ensemble des demandes d'interventions techniques adressées à la Ville. Elles peuvent concerner les bâtiments communaux, la voirie, les espaces verts, mais aussi les manifestations, les expositions et les concerts se déroulant à Chartres. Les agents du Centre d'Appel étudient et traitent également tous les comptes rendus des différentes commissions, réunions d'établissements et rencontres de concertation avec la population afin de retenir les demandes de prestations et de les transmettre aux services concernés.

Ils assurent aussi le suivi des requêtes de manière à pouvoir informer les demandeurs de l'état d'avancement des interventions. Enfin, ils répondent aux interlocuteurs à la recherche d'informa-

tions sur les travaux du domaine public.

Il existe de nombreuses façons d'interpeller le Centre d'Appel des Services Techniques. Par téléphone au 02 37 88 44 44, par courrier, par fax, sur le site internet de la Ville ou avec le logiciel de demandes d'interventions internes pour les autres services de la Mairie.

La grande majorité des demandes concernent la maintenance et l'entretien de la voirie. Il s'agit souvent de trous dans la chaussée, de problèmes de mobilier urbain, de feux tricolores hors service, d'éclairage public défaillant...

La plupart du temps, les appels émanent de la Direction des Services Techniques elle-même qui chaque jour, demeure extrêmement vigilante sur l'entretien du domaine public. Toutefois, les Chartrains tiennent aussi un rôle

important dans la maintenance des équipements de leur ville et leurs interpellations sont primordiales.

Au total, si le nombre d'appels peut considérablement varier en fonction de la période de l'année, du climat et des travaux entrepris dans la ville, le Centre comptabilise une moyenne de 1000 demandes suivies d'environ 1200 interventions mensuelles.

N'hésitez donc pas à contacter les agents du Centre d'Appel des Services Techniques de la Ville de Chartres dans tous les cas où cela paraît nécessaire, ils mettront tout en œuvre pour intervenir efficacement.

Renseignements :
Tel. 02 37 88 44 44.
www.ville-Chartres.fr



La grande majorité des demandes concernent la maintenance et l'entretien de la voirie.

Pour tout problème technique dans la ville

Ayez le réflexe

02 37 88 44 44

Ou par Internet <http://www.ville-chartres.fr>



Les vœux du Député-Maire au personnel municipal « Ce mandat sera éducatif et sportif »



Les élèves de CM1 de l'école Ampère-Guéhénno ont ouvert la cérémonie des vœux.

Ambiance joyeuse et décontractée pour la cérémonie des vœux de la Municipalité au personnel municipal, avec *la Banda Beaulieu* en ouverture.

Peu protocolaire, la neuvième cérémonie des vœux de Jean-Pierre Gorges s'est ouverte en fanfare et trompettes, avec *la Banda Beaulieu*. Dans une salle Ravenne pleine, les élèves de CM1 de l'école Ampère-Guéhénno, qui composent cette jeune fanfare, ont créé la surprise et donné la mesure de leur talent. Cette formation musicale est le résultat d'un projet de réussite éducative commencé l'an dernier

et coordonné par Emmanuel Van Cappel. Les cuivres et les percussions ont ensuite laissé la place à la projection du court métrage *La cérémonie*, tourné par huit adolescents de Beaulieu et récompensé dans plusieurs festivals.

« Détecter les talents, c'est ce qui vient d'être fait et c'est ce que je réclame depuis huit ans ! » a lancé Jean-Pierre Gorges en guise d'introduction à son discours improvisé. « Depuis huit ans que l'on vit ensemble, ça se passe plutôt bien ! Nous allons continuer. Dans ce deuxième mandat nous allons encore investir dans de grands équipements ; un parc d'exposition, une gare plus fonctionnelle, un mini zénith en plein centre ville pour des manifestations sportives et culturelles. Ce mandat sera éducatif et sportif. »

Le député-maire a ensuite évoqué d'autres projets : la rénovation de dix-huit places de la ville et la construction de nouvelles Maisons Pour Tous, à Bel-Air, à Beaulieu, à Jeanne d'Arc. « *La périphérie doit vivre aussi bien que l'hyper-centre. Pour tenir ces engagements, il nous faut démontrer que ça marche au quotidien. Si nous avons une ville propre, sécurisée, nous pourrions avancer. Et pour ça, nous avons besoin de vous.* »

Les vœux de la Directrice générale des services

Sous le signe de la solidarité et de la tolérance

La Directrice des Services, Marie-Thérèse Loison, s'est livrée elle aussi à une évocation des projets d'aménagement urbain, après avoir salué le travail des agents municipaux : « *Sur un budget de 107 millions d'euros, la Ville consacre 39 millions à des investissements purs, travaux de voirie, de bâtiments, achat d'équipements nouveaux, de matériel plus performant. Des projets, nous en avons sur toute la ville, à Beaulieu, à Rechèvres, une nouvelle halte-garderie en centre ville, un programme d'aménagement des places qui apportera des espaces de convivialité et d'animation. Et des opérations destinées à protéger notre environnement, à faciliter l'usage du vélo dans la ville. Côté animations, outre les traditionnelles fêtes que nous retrouvons tous les ans, nous aurons pour la première fois en France, la fierté d'accueillir l'assemblée générale des villes lumières LUCI en septembre prochain. Ce sera un grand moment pour la Ville!* »

La directrice a conclu son discours avec le vœu que cette prochaine décennie soit placée sous le signe de la solidarité et de la tolérance.



Les vœux de la municipalité aux enseignants

Une politique pour l'enfance

Cette cérémonie, la neuvième pour le député-maire Jean-Pierre Gorges, a été l'occasion de tirer un bilan de l'année en matière d'éducation et d'enseignement mais aussi, et surtout, de se tourner vers l'avenir. « *La ville de Chartres avait la particularité de perdre chaque année des élèves. Depuis deux ans nous avons inversé la tendance et nous avons pu enregistrer pour l'année 2009, 117 élèves supplémentaires. Le groupe scolaire des Petits Clos à Beaulieu sera ouvert pour la rentrée de septembre 2010. Un deuxième pôle enfance est envisagé dans ce quartier. A Vlamincq nous améliorons l'équipement, à Rechèvres, à Bel-Air nous construisons pour accueillir plus d'enfants.* » L'élu a rappelé que depuis 2001, en ce qui concerne l'enseignement privé, il avait le souci de respecter la loi et de traiter les deux types de structures avec le même égard.

L'inspecteur d'Académie, Mr Raymondon, s'est dit heureux de voir que la Ville de Chartres mettait l'éducation au cœur de ses préoccupations : « *j'ai remarqué que vous proposiez une vraie politique sociale, une vraie politique pour l'enfance. J'ai eu beaucoup de*



Jean-Pierre Gorges Député-Maire de Chartres et Francis Guédou l'un des enseignants mis à l'honneur

plaisir à travailler avec Karine Dorange. »

Pour conclure cette cérémonie l'adjointe aux Affaires scolaires a félicité les enseignants qui résident à Chartres et qui ont fait valoir leurs droits à la retraite.

« Créer une identité sportive »

« Le monde associatif c'est le moteur de la vie d'une ville. Nous allons continuer à vous donner les moyens, à vous accompagner. Pour 2010 nous octroyons le même budget aux associations qu'en 2009 » a assuré Jean-Pierre Gorges aux très nombreux représentants d'associations chartraines présents dans le salon Marceau pour la traditionnelle cérémonie de vœux. La Ville verse quelque trois millions d'euros par an et apporte son aide logistique aux 1 400 associations chartraines qui animent la vie locale.

Après un premier mandat placé sous le signe de la culture (ouverture de l'Apostrophe, des Enfants du Paradis, la rénovation du Conservatoire, le soutien aux théâtres,...) Jean-Pierre Gorges a annoncé un deuxième mandat plutôt tourné vers le sport. « Il faut créer une identité sportive qui manque à Chartres. Je vois déjà que les mentalités ont évolué. Le monde sportif s'est décloisonné et attire des supporters nouveaux. » Tout en partageant le verre de l'amitié les responsables d'associations ont ensuite pu échanger librement avec les élus.



Les subventions de la Ville aux associations locales

Les subventions permettent d'apporter un soutien financier aux associations présentant un caractère particulier dans la vie de Chartres. Retrouvez, de manière synthétique, la répartition du budget alloué aux associations locales qui sollicitent la Ville. Chaque subvention a été attribuée après un examen approfondi et systématique des dossiers, ainsi qu'en fonction de l'intérêt et du besoin d'une contribution municipale.

« Plus que jamais, la Ville poursuivra en 2010 son soutien aux associations chartraines. Nous sommes persuadés que la Ville ne peut tout assumer en matière d'animation et que ces associations jouent un rôle majeur dans ce domaine. Le versement des subventions et l'aide logistique apportés au monde associatif encouragent l'ensemble des bénévoles et dirigeants. Je vous rappelle que le conseil municipal a d'ores et déjà attribué 2,7 millions d'euros aux 144 associations chartraines ».

Franck Masselus,
adjoint aux Finances et au Plan.

« Dans le champs culturel, la Ville de Chartres a la volonté d'accompagner toujours mieux de nombreuses associations, soit par le biais de conventions d'objectifs, soit avec de nombreux partenariats, qui permettent de mettre en place un vrai travail d'action culturelle, en lien avec les missions des différentes institutions culturelles, les quartiers ou d'autres services parallèles, comme les services sociaux, scolaires, dans un souci de transversalité. La mise en place d'une Direction des Affaires Culturelles depuis septembre va permettre la multiplication de ces partenariats et un relais plus approfondi des missions des différentes associations culturelles ».

Isabelle Brochet,
adjointe à la Culture
et au Patrimoine.

Associations caritatives, patriotiques, etc...

Association Républicaine des Anciens Combattants	100 €
Union Nat. Anciens Combattants	100 €
Les Fils des Tués d'Eure-et-Loir	100 €
Fédération Nat. Anciens Combattants Algérie - FNACA	110 €
Comité Entente des Associations Anciens Combattants Victimes de Guerre	120 €
Le Souvenir Français	130 €
Sté d'Entraide Membres de la Légion d'Honneur	130 €
Association des Sourds	150 €
Association des Conjoints Survivants	180 €
Ass. Dép. Anciens Combattants Prisonniers de Guerre - section Chartres	180 €
Ass. Nat. Cheminots Anciens Combattants - Section Chartres	180 €
Amis des abeilles d'Eure-et-Loir	200 €
Association des Diabétiques d'Eure-et-Loir	200 €
Eure-et-Loir Québec	200 €
Vie Libre - La soif d'en sortir	200 €
Les Médaillés Militaires	200 €
Comité National d'Information sur les Drogues - CNID 28	220 €
Diabète 28	220 €
ILCO 28 - Ass. Stomisés de France	220 €
Parole aux mains	220 €
Peau d'Ame	220 €
Voir Ensemble	220 €
Amis des Donneurs de Sang Bénévoles	250 €
ARESPÉL - Association Réseau pour les Soins Palliatifs 28	250 €
Club Cœur et Santé	300 €
Visite des Malades Ets Hospitaliers	300 €
Fédération Nationale des Combattants Volontaires	300 €
Chartravélo	300 €
Association des Jeunes Sapeurs Pompiers	350 €
France ADOT 28	350 €
TADD - Traitement et Amélioration des Dysphasies de Développement	350 €
UNAFAM Eure-et-Loir - Union Nat. Amis et Familles Malades Mentaux	350 €
Société Horticulture	400 €
Consommation Logement Cadre de Vie - CLCV	460 €
Animation Loisirs à L'Hopital	500 €
Ligue contre le cancer	500 €
Prévention Routière	500 €
Union Fédérale des Consommateurs - Que Choisir d'Eure-et-Loir	600 €
As. Les Villaines Comtesses	700 €
Club de l'Amitié de la Madeleine	750 €
Saint-Vincent-de-Paul	850 €
Phares avec Julie	900 €
ELAN 28 - UNAFAM	1 000 €
Association des Modélistes Ferroviaires 28	1 350 €
Amicale Franco-Tunisienne	1 500 €
MPT Saint-Brice	1 550 €
Comité Dép. d'hygiène Bucco-dentaire d'Eure-et-Loir	1 830 €
Secours Populaire Français - Comité Chartrain	2 000 €

Rotary Doyen de Chartres	2 300 €
Confrérie de l'Authentique Pâté de Chartres	3 000 €
Secours Catholique	3 500 €
Pêche Protection Milieu Aquatique - Gardonnette Chartraine	4 900 €
Associations Jeunesse	
ADETE - Action Educative Tribunal pour Enfants	200 €
ACE Mouvement de l'Enfance	340 €
ADAMAC	350 €
Jeunesse Ouvrière Chrétienne	400 €
Sainte-Agnès	500 €
Scouts de France	500 €
Scouts d'Europe	500 €
Scouts Unitaires de France	500 €
Equité Lutte contre le Sida	800 €
Cercle Laïque Education Populaire	1 000 €
Club Léo Lagrange	1 250 €
ASPIC - Ass. Sociale et Psychiatrique de l'Intersecteur de Chartres	3 050 €
Associations Sportives	
Team Chartres Cyclo	1 220 €
Pétanque Madeleine	1 660 €
Association Jeanne d'Arc - Echecs	1 800 €
Association Jeanne d'Arc - Yoga	1 800 €
Ball Trap Club Chartrain	1 800 €
Chartres Pétanque	1 800 €
Chartres Roller	1 800 €
Dahus du Clocher	1 800 €
Extrême Bike Chartres	1 800 €
Majorettes de Chartres	1 800 €
Parachute Air Loisirs	1 800 €
Racing Team 28	1 800 €
Taekwendo	1 800 €
Associations Culturelles	
Amicale Antillaise	3 000 €
AR DOM TOM	3 000 €
Chartres Sports Equestres	3 000 €
Shukokai Karaté Do	3 000 €
Association Bridge de Chartres	3 500 €
Association Sainte-Agnès	3 500 €

Avenir Divers Chartrain	
CAN Portugaise	
ASPTT Football	
Club d'Aéromodélisme	
Bicross Club	
Billard Club Chartrain	
Tri 28	
Alliance Chartraine	
Association Jeanne d'Arc	
Avenir de la Beauce	
Budo Club	
Chartres Vertical	
Dojo Beauceron	
Chartres Handisports	
Essor des Carnutes	
Photo pour Tous	
Cercle Philatélique Chartrain	
Association Culture et Bibliothèque pour Tous - Ludothèque	
Chartres Objectif	
Amis de la Cathédrale de Chartres	
Amis de la Médiathèque	
Amis du Musée des Beaux Arts	
Association Culturelle Pédagogique - Ecolire	
Ciné-Clap	
Théâtre de l'Etourdi	
Association des Verriers de Chartres et d'Eure-et-Loir	
Théâtre Portail Sud	
Danse au Cœur	
Associations Culturelles Musicales	
Association Musique de Chambre	
Instrumentarium de Chartres	
Orchestre Symphonique de Chartres	
Elixir	
Samedis Musicaux de Chartres	
Grandes Orgues de Chartres	
Associations Animation Promotion	
Radio Grand Ciel	

3 500 €	Amicale des Employés Municipaux	23 500 €
3 500 €	Comité des Œuvres Sociales	126 980 €
4 500 €	Centre International du Vitrail	80 000 €
4 500 €	Centre International du Vitrail	80 000 €
5 000 €	Théâtre du Détour	10 000 €
6 000 €	Théâtre du Seuil	16 000 €
6 000 €	Théâtre du Seuil	16 000 €
7 000 €	Théâtre du Seuil	9 000 €
7 000 €	Compagnie Théâtre en Pièces	30 000 €
7 000 €	Compagnie Théâtre en Pièces	30 000 €
7 000 €	Association des Clavecins de Chartres	10 000 €
7 500 €	Association Cœur Chartres Cathédrale	24 000 €
7 500 €	Association Cœur Chartres Cathédrale	24 000 €
7 500 €	La Machine	18 000 €
8 500 €	La Machine	18 000 €
18 500 €	Association Orchestre d'Harmonie de Chartres	28 500 €
400 €	Association ENTRACTE	780 000 €
450 €	Avenir Basket Chartres	100 000 €
500 €	Avenir Basket Chartres	100 000 €
500 €	CHARTRES ASTT	135 000 €
800 €	CHARTRES ASTT	135 000 €
1 400 €	Chartres Mainvilliers Handball	200 000 €
2 500 €	Chartres Volley Ball	28 000 €
2 500 €	Chartres Volley Ball	28 000 €
2 500 €	Entente Chartraine de Rugby	65 000 €
2 500 €	Entente Chartraine de Rugby	65 000 €
3 800 €	FCC	200 000 €
5 000 €	Horizon de Beaulieu Chartres	108 000 €
5 000 €	Madeleine Sports Détente	77 000 €
7 500 €	Tennis Club de Chartres	28 000 €
15 400 €	Union Basket Chartres Métropole	100 000 €
1 000 €	VSC Athlétisme	39 500 €
1 000 €	VSC Cyclisme	45 000 €
2 000 €	VSC Cyclisme	45 000 €
2 000 €	Boxe Chartraine	12 000 €
2 500 €	Boxe Chartraine	12 000 €
6 500 €	Association Les 3R	115 000 €
14 000 €	Amis des Jumelages de Chartres	30 000 €
4 000 €	SARL Ciné Paradis	12 000 €

Jacqueline Elambert

Le combat social



Bénévole aux Compagnons du Partage depuis 10 ans, Jacqueline Elambert, 68 ans, voit dans le récent saccage des locaux de l'association une motivation supplémentaire pour se battre. Encore et encore.

Imposante physiquement, plutôt grande, avec quelques rondeurs qui laissent deviner une nature gourmande, c'est surtout par sa force morale que Jacqueline Elambert impressionne. La vie ne l'a pas épargnée. Elle a connu les plus grandes douleurs. Et pourtant son sourire rayonne, sa bonne humeur

irradie. Sa recette du bonheur est simple : *« en aidant les autres, on reçoit tellement ! Très tôt à la retraite d'un organisme bancaire je n'imaginais pas rester chez moi. Mon engagement social ne date pas d'hier. Le handicap contracté par mon fils alors qu'il avait 3 ans a été le point de départ. J'ai créé le Foyer des Poteries puis je me suis engagée dans le Téléthon. Parallèlement, je suis venue aux Compagnons du Partage, sur les conseils de ma sœur. Et là, après la série d'épreuves que j'avais traversées, j'ai trouvé une vraie famille. »*

Amitié, sincérité, solidarité, engagement, ces mots scandent le discours de cette mère courage qui transcende sa colère en acharnement positif : *« avec les Compagnons, on ne baissera pas*

les bras ! Et on se retrouvera avec encore plus de plaisir. L'association bénéficie d'une belle image de marque et les Eureliens ont répondu en grand nombre à notre appel ! Nous accueillons encore des dons de toutes sortes. Ceux qui ont porté atteinte à notre association en janvier dernier, avec autant de hargne sont forcément des gens qui souffrent. »

Et la détresse humaine, elle connaît ! Elle en a fait sa raison de vivre. Ce qui l'a conduite à adhérer au Secours Catholique où elle tient la boutique de vêtements et à intégrer l'équipe municipale en 2008. *« Un mandat municipal, c'est pour moi l'occasion de faire du social sur le terrain, chaque jour. Je sais qu'il y a encore beaucoup de misère à déceler, qu'il y a encore beaucoup de travail à réaliser. Et j'aimerais pouvoir en faire toujours plus. Tant que je tiendrai debout, je me battrais ! »*

Les Compagnons du Partage

ZI Les Malbrosses, rue de la Motte, Lucé.

Tél 02 37 28 70 87.

Livres, objets, jouets, meubles

Secours Catholique

Avenue de la République à Mainvilliers.

Boutique ouverte au public le mardi et le jeudi de 14h à 16h et le 1^{er} jeudi du mois de 15h à 18h30.

Vêtements, linge de maison, sacs.



De gauche à droite:

Elisabeth Fromont (1^{re} adjointe), Lucette Virlovet, Paul Poitrimol, Louissette Trofseau, Jacques Marco, Mireille Savoie, Jean-Pierre Gorges (député-maire), Chantal Gonsard, Lucienne Marie, France Dominique Le Boeuf, Karine Rogé, Nicole Guillou, Marie-Claude Le Moigno, Marie-Thérèse Loison (directeur des services) Jacqueline Larcher, Edwige Gondouin.

Ils ont pris leur retraite 25 agents municipaux à l'honneur



De gauche à droite:

Françoise Ferronnière(adjointe à la Démocratie locale et la Citoyenneté), Karine Dorange(adjointe aux Affaires scolaires, au Sport et la Vie des quartiers), Elisabeth Barrault (adjointe à l'Aménagement et aux Travaux), Edwige Garnier-Prévost, Françoise Falaizeau, Roger Fréon, Jean-Pierre Gorges (député-maire), Jean-Michel Duchesne, Roland Coquan, Danièle Chartrain, Jean-Pierre Bourgeois, Marie-Thérèse Loison (directeur des services), Elisabeth Fromont (1^{re} adjointe).

Au cours de la cérémonie des voeux qui s'est déroulée à Chartrexp0, Jean-Pierre, député maire et Marie-Thérèse Loison, directeur des services, ont félicité les agents municipaux qui ont choisi de faire valoir leur droit à la retraite en 2009. Après la remise des cadeaux ils ont posé pour la traditionnelle photo et ont rejoint collègues et élus pour le verre de l'amitié.



Les Argentins en visite à Chartres

La Cosmetic valley pour exemple

Soline Godet, directrice animation du réseau Cosmetic Valley, Elisa Ennabi, Patrick Géroutet, adjoint au maire, Sylvie Pillon-Espinola

La section économique de l'Ambassade d'Argentine à Paris est venue à Chartres pour étudier le fonctionnement d'un pôle de compétitivité. Patrick Géroutet, adjoint à la Promotion et au Rayonnement de la Ville a guidé la délégation dans la Cosmetic

Valley et plus particulièrement chez Pacific création. Les Argentins souhaiteraient s'inspirer du pôle de compétitivité eurélien pour créer une structure similaire applicable aux produits laitiers de la région de Lujan.

L'association des Jumelages en assemblée générale

L'année des anniversaires

L'année 2009 aura été marquée par de nombreuses animations à l'occasion des 50 ans d'amitié avec Spire et Chichester et des 20 ans d'amitié avec Sakuräi.

Ces événements ont donné lieu à de nombreuses animations. A Chartres tout d'abord où nos amis allemands sont venus en très grand nombre. 400 Spirois avait fait le déplacement pour fêter ces noces d'argent. De cet anniversaire on retiendra, parmi les nombreuses animations, le formidable Requiem de Mozart donné dans une cathédrale archi bondée. Avec nos amis japonais, c'est une exposition à la collégiale Saint-André qui a marqué l'événement.

A Chichester, les Chartrains qui ont traversé la Manche pour l'occasion ont signé de nouveau le pacte et ont assisté à de nombreux spectacles et animations.

Au cours de cette assemblée générale qui s'est déroulée dans le salon Marceau de l'Hôtel de Ville, la présidente Marie-Elisabeth Fischbach a annoncé l'ouverture prochaine d'un cours

de chinois. Elle a également salué le travail effectué pendant plus de 15 ans par le trésorier Jean-René Seguin qui a choisi de passer la main et lui a remis la médaille des Jumelages. Patrick Géroutet, adjoint à la Promotion et au Rayonnement de la Ville, a confirmé le soutien de la municipalité qui a attribué à l'association une subvention de 30 000 euros. Il a salué la concrétisation du jumelage avec León, ville espagnole, attendu depuis longtemps et la pérennité des liens avec Bethléem.



Jean-René Seguin
Trésorier depuis 1993 a choisi
de passer la main.

Après le drame d'Haïti

Chartrains solidaires



Le Conseil Municipal de Chartres a voté le 28 janvier une aide exceptionnelle aux victimes de la catastrophe survenue à Haïti.

Cette aide sera versée à la Fondation de France, suivant la même procédure que la Ville de Chartres avait utilisée pour aider les victimes du tsunami en Indonésie il y a quelques années.

En effet cette institution reconnue pourra contrôler le bon usage de l'argent des Chartrains, entre autres.

Le Député-Maire de Chartres a été en outre sensibilisé à cette cause par une famille chartraine. Monsieur et Madame Christian Lemonnier, qui habitent les Hauts-de-Chartres, ont en effet adopté deux enfants d'origine haïtienne. Christian, le père, est aujourd'hui le Vice-Président d'une association qui aide la « crèche de Notre-Dame de la Nativité »

à Port au Prince, dirigée par Eveline Louis-Jacques.

D'autres familles d'Eure-et-Loir ont adopté des enfants venant de cette crèche, qui vient de perdre 62 enfants dans la catastrophe. Et des familles euréliennes ont engagé des procédures d'adoption qui sont en cours.

Député, Jean-Pierre Gorges a accepté d'intervenir, si besoin est, auprès du Ministère des Affaires Etrangères pour faire accélérer le rapatriement des enfants en cours d'adoption.

« J'ai eu heureusement un contact presque immédiat avec la crèche après le drame. Nous faisons le point régulièrement chaque jour », précise Christian Lemonnier. « Aujourd'hui (ndlr : 21 janvier) une partie des enfants blessés ont été évacués et sont soignés en Guadeloupe. Les autres dorment dans la rue, même si leur situation a été sécurisée par les casques bleus alertés par un journaliste de M6. Evidemment, cette précarité grandit, au fur et à mesure que les difficultés d'approvisionnement en eau et en nour-

riture s'accroissent. Enfin, sous les décombres de la crèche les cadavres des enfants n'ont pas pu encore être dégagés, ce qui mine évidemment le moral des survivants, lesquels sont en outre menacés d'épidémie, surtout si le temps se met à la pluie ».

La tragédie n'empêche pas Eveline Louis-Jacques de continuer son œuvre. Des parents haïtiens continuent de lui confier des enfants, y compris à des fins d'adoption, ou de parrainage, comme un reportage d'Arte vient encore de le montrer.

L'association « Port aux Petits Princes » tient à préciser qu'elle n'est pas une association d'aide à l'adoption, même si elle est en relation avec elles, comme par exemple « Accueil et Partage » basée à Châteaudun.

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter le site Internet : www.portauxpetitsprinces.com ou à Chartres, Christian Lemonnier : lecroquenotes@free.fr

Proximité, dialogue, concertation Les élus rencontrent les Chartrains

1 Avec les commerçants
Réunion de concertation avec les commerçants du quartier de la Porte Guillaume et Isabelle Mesnard, adjointe chargée du Cadre de vie, Maria Chedeville, conseillère municipale déléguée, Elisabeth Barrault, adjointe chargée de l'Aménagement et de la Sécurité.

2 Avec le service oncologie de Louis-Pasteur
Jean-Pierre Gorges, député-maire de Chartres a reçu les médecins, Marc Lestelle, Xavier Duriez et la biographe Valéria Milewski du service oncologie de l'hôpital Louis-Pasteur pour saluer le travail de soins palliatifs accompli auprès des malades.

3 Avec les élèves de l'école Henri Matisse
François Ferrennière, adjointe à la démocratie locale, la Citoyenneté et la Mémoire a reçu les élèves de l'école Henri Matisse et leur directrice Mme Domange. Ils ont pu visiter les services de la mairie et le bureau du Maire avant de prendre un goûter.

4 Avec les boulangers
Le syndicat des boulangers et son président Denis Brichet ont offert aux élus et aux directeurs des services la traditionnelle galette des Rois.



Vie quotidienne et civisme.

Les bons conseils de « Civix »



Régulièrement vous allez voir apparaître un nouveau personnage dans *Votre Ville*. Il s'appelle « Civix », et c'est un chien berger beauceron, version bande dessinée. Il donnera quelques conseils de comportement, dans l'intérêt général. Les explications de Maria Chedeville, conseiller municipal délégué à la vie quotidienne des Chartrains.

Votre Ville : Pourquoi avoir créé « Civix » ?

Maria Chedeville : *Nous nous sommes aperçus qu'il n'était pas inutile, dans l'intérêt général comme dans l'intérêt de chacun, de prodiguer certains conseils, voire de rappeler certaines obligations qui facilitent la vie de tout le monde. Certaines villes communiquent ainsi à travers un personnage emblématique, un animal favori, ou un symbole lié à l'histoire de la cité. A Chartres, en Beauce, nous avons choisi un chien, un berger beauceron évidemment, un animal familier que chacun connaît. Inutile de vous dire que « Civix » a bon caractère...*

Votre Ville : Quel est son premier conseil ?

Maria Chedeville : *Vous l'avez peut-être déjà vu en sortant « Votre Ville » de la boîte aux lettres. C'est l'actualité qui a choisi : « Civix » s'est aperçu compte qu'il est récemment tombé beaucoup de neige. Et cette neige a tenu un certain temps. Or, en discutant avec ses voisins, « Civix » s'est rendu compte qu'ils ignoraient parfois leurs droits et leurs obligations en la matière. C'est pourquoi il vous les rappelle au dos de votre magazine. La neige a fondu, mais elle peut revenir. A la Ville de trouver du sel, (elle vient d'en trouver 100 tonnes) et à chacun, comme on dit, de « balayer devant sa porte ».*

Votre Ville : Est-ce qu'on sait déjà quels seront les prochains cris du cœur de « Civix » ?

Maria Chedeville : *Nous déciderons chaque mois. Mais le but est bien évidemment de répondre aux difficultés de comportement que nous constatons ou qui nous sont signalées très souvent par les Chartrains eux-mêmes lors des réunions de quartier ou de proximité : le bon usage des canisites, où déposer son sac d'ordures ménagères, le respect des « zones 30 », etc... Ce n'est pas destiné à stigmatiser les uns ou les autres, mais ce sont des clins d'oeils souriants pour nous*

permettre à tous de modifier un tant soit peu nos comportements au quotidien. Dans le bon sens, évidemment. Cela vient en plus des conseils et des informations précises que vous trouvez régulièrement dans « Votre Ville ».



Au Billard Club Chartrain

Les 24 meilleurs français en tournoi



Willy G rimont



Du 26 au 28 f vrier, un tournoi national Masters, r unira   Chartres les meilleurs joueurs de billard.

Les 26, 27 et 28 f vrier, le Billard Club Chartrain, situ  rue du Grand Faubourg, organise son onzi me tournoi national Masters qui r unit les 24 meilleurs joueurs fran ais, dont quatre sont licenci s au club de notre ville.

Willy Gerimont, plusieurs fois champion de France (au niveau des Masters depuis 2003), Jacky Justice (en finales des France quasiment chaque ann e), Johann Girard et Jean-Marie Formont, joueront avec les bandes   domicile, face   de redoutables adversaires qui ne se seront pas d plac s pour faire de la figuration !

Fran ois Seigneuret, Pr sident du Billard Club Chartrain explique : *« le tournoi va commencer le vendredi   14h et continuer en quasi non-stop jusqu'  la finale du dimanche, vers 17h. C'est une rencontre vraiment importante puisqu'elle fait partie des trois manifestations qui rapportent des points pour la finale du championnat de France.   l'issue de ces trois tournois, seuls les douze meilleurs joueurs sont s lectionn s et   Chartres nos comp titeurs se trouvent r ellement bien plac s ».*



Jacky Justice

Renseignements :
 Billard Club Chartrain
 52 rue du Grand Faubourg
 28000 Chartres.
 T l. 02 37 36 21 45.
 billard.club.chartrain@wanadoo.fr

Jean-Marie Formont



Une course à pied à l'hippodrome, le 25 février

Sur la piste de l'Eurélienne

Quatre étudiants de l'IUT de Chartres organisent une course pédestre de presque 6 km autour de l'hippodrome, le dimanche 25 février.



Dans le cadre d'un projet universitaire, qui devait être « *intéressant et équilibré financièrement* », quatre étudiants de l'IUT de Chartres se sont lancés dans l'organisation d'une course pédestre.

François Husson, Sébastien Grégoire, Guillaume Heurquier et Julien Tauger préparent donc activement l'Eurélienne, un semi cross de 5780 mètres, autour de l'hippodrome de Chartres.

Il se déroulera le dimanche 25 février à partir de 10h. Les sportifs accomplis, comme les néophytes, pourront y participer.

Les trois premiers concurrents qui passeront la ligne d'arrivée se verront remettre un chèque. Pour récompenser les suivants, les organisateurs comptent bien sur la générosité de sponsors qui accepteront d'offrir quelques lots !

Pour s'inscrire à cette course organisée avec le soutien de La Ville de Chartres et le Vélo Sport Chartres Athlétisme (VSCA), des bulletins d'inscription sont disponibles dans un grand nombre de clubs de sport, de grandes surfaces et de commerçants de la ville, ainsi que sur le site du VSCA.

François Husson raconte : « *c'est un projet assez compliqué car il se fait à grande échelle mais la journée du 25 s'annonce très bien. Aucune autre course d'endurance n'est prévue ce jour là, ce qui va permettre à différents clubs de participer à l'Eurélienne. Nous pensons que ce sera un véritable succès et, pourquoi pas, la première d'une longue série ...* »

Site VSCA : <http://vschartres.athle.com/>

Tarifs : 6€ (8€ le jour de la course).

Courses hippiques à partir du 7 mars

C'est la reprise



Pour le premier semestre de l'année 2010, l'hippodrome de Chartres tient ses promesses et annonce de nombreuses réunions.

Quatre rendez-vous P.M.H, (pari mutuel hippodrome) où seuls les turfistes présents peuvent jouer, se tiendront les dimanches 7, 14, 28 mars et 11 avril.

Les quatre autres journées P.M.U (pari mutuel urbain), où l'ensemble des turfistes de la France peuvent jouer, auront lieu les dimanche 25 avril, vendredis 7 et 28 mai, lundi 28 juin, et seront retransmises en direct sur la chaîne TV du cheval, *Equidia*.

Comme tous les ans, la vie du champ de course s'agrémentera d'animations pour les enfants (structures gonflables, petits chevaux cyclos, atelier maquillage...) et une tombola est prévue lors de chaque réunion.

Jean Trideau, chargé de la communication de la Société des Courses Hippiques de Chartres tire le bilan de l'année 2009 : « *les enjeux P.M.H ont connu une très légère baisse, la fréquentation de l'hippodrome sur la saison passée se maintient aux alentours de 15 000 personnes et les enjeux des réunions PMU ont augmenté de plus de 14%, confirmant l'immense notoriété que peut avoir l'hippodrome de Chartres chez tous les turfistes de France et d'Outre-mer.* »

Avec ses retransmissions en direct sur la chaîne *Equidia* la réputation de l'hippodrome de Chartres a largement dépassé les limites de notre région et constitue un outil remarquable de promotion pour notre ville.

Association Madeleine Sport Détente

Le sport et la culture comme valeurs éducatives



Le président Jean-Claude Jouvét.

Elle va fêter ses 40 ans cette année. L'association Madeleine Sport Détente anime, sportivement et culturellement, le quartier de la Madeleine, avec toujours le même esprit de solidarité.

En 1971, une poignée de parents et d'enseignants du nouveau quartier de Chartres, la Madeleine, déplorent le manque d'activités pour les jeunes en dehors de l'école. Ensemble, ils décident donc de créer l'association Madeleine Sport Détente. Elle encadre alors des sections de football, handball, judo, tennis, danse rythmique, ping-pong, gymnastique et lecture. Le premier président de l'association était alors Pierre Hillion, directeur de l'école du quartier.

Jusqu'à aujourd'hui, tous les successeurs du fondateur (Jean-Jacques Roehrig, Michel Heude et Jean-Claude Jouvét) ont tenu à conserver l'esprit et la dynamique d'origine, et leur image d'association au rôle social pour le quartier dans lequel elle est née. Les statuts de la MSD la définissent comme une « association d'éducation populaire », ouverte à tous, bons ou moins bons, l'essentiel étant le jeu et le plaisir.

Un fonctionnement coopératif

Jean-Claude Jouvét explique : « même dans le conseil d'administration la convivialité règne. Les absents sont rares, la solidarité est forte. Nous essayons d'inculquer des valeurs de respect à nos jeunes dans leurs relations avec les copains, les arbitres, les encadrants, les adversaires... en plus, notre fonctionnement est coopératif, c'est-à-dire que le CA décide de la ventilation des subventions. Ainsi, lorsque c'est nécessaire, certaines sections peuvent rogner sur leur budget pour en aider une autre. La solidarité est de rigueur. A la Madeleine, nous sommes également très complémentaires

du Forum avec lequel nous organisons chaque année la fête du quartier qui réunit toutes les associations du coin ».

11 sections et 850 membres

En 2010, la MSD ne compte pas moins de onze sections culturelles et sportives : kendo, tennis, football, photographie, guitare, judo, self-défense, handball, hockey, cyclotourisme, moto ...

Gérard Batton, secrétaire de la MSD, raconte : « avec plus de 850 adhérents, la MSD est toujours en mouvement selon les désirs des gens et l'évolution du quartier. Il existe constamment des possibilités de créer de nouvelles sections mais il faut impérativement des responsables et une structure. Dans le passé, plusieurs activités comme la philatélie ou les échecs ont disparu faute d'encadrement. Cette année, nous célébrons les 40 ans de l'association. Pour l'occasion nous organisons un grand repas réunissant tous les membres du premier conseil d'administration. Et tout au long de l'année, nous incitons chaque section à organiser des événements, par exemple des rencontres avec des équipes venues de nos villes jumelles ou d'ailleurs ».

Toujours soucieuse d'innover, la MSD prévoit d'ouvrir prochainement un site internet. On pourra y trouver des renseignements sur l'ensemble des sections et dialoguer grâce à un forum.

Renseignements :
MSD, 21 place St Louis,
Chartres.
Tél. 02 37 34 02 11.
msdchartres@gmail.com

Le Foot à la MSD

150 licenciés et des projets



1^{er} rang : Priscilla Roulet, Marion Pribila, Laura Letellier, Adeline Martin, Lorinda Dos Santos, Sandra Amorine Dos Santos.
2^{ème} rang : Jean-Luc Renou, Morgan Gueye, Jenna Foreau, Sandra Dos Santos, Jenny Dos Santos, Marie Gallien, Cathy De Almeida Santos, Fabien Leloire.

La section football de la Madeleine Sport Détente complète son offre en proposant aux filles la possibilité de jouer au ballon rond.

Au sein de l'association Madeleine Sport Détente, la section football, présidée par Jacques Merie, fait partie de celles qui comportent le plus d'adhérents. Avec plus de 150 licenciés, elle accueille les joueurs de tous niveaux, âgés de 6 à 70 ans.

Chez les 6/7 ans, les 8/9 ans, les 10/11 ans et les 12/13 ans, il existe une équipe élite et une équipe brassage (mélange) pour chaque catégorie.

Une équipe élite, pour les 18/19 ans évolue en entente avec les joueurs de Beaulieu et vise la montée en Division d'Honneur Régionale pour la fin de saison.

Sur les onze équipes de leur championnat, ils se positionnent actuellement à la quatrième place.

Le groupe des seniors, quant à lui, appartient à la quatrième division et espère bien atteindre la troisième dès la prochaine rentrée.

La catégorie des vétérans enfin, en entente avec Amilly, joue en deuxième division.

Une section féminine depuis cette année

Cette année, la section football a constitué une équipe féminine senior. Aujourd'hui au nombre de quatorze, les joueuses construisent peu à peu la cohésion d'un groupe qu'elles souhaitent ardemment voir croître. Pleines d'enthousiasme, très motivées, les Chartraines feront très certainement parler d'elles dans les saisons à venir lorsque, plus nombreuses, elles pourront facilement participer à tous les championnats.

Jacques Merie: « même dans l'encadrement nous avons beaucoup de filles, 8 pour 14 hommes. Tous sont formés et nombre d'entre eux cherchent à l'être encore mieux en passant les diplômes d'initiateurs par exemple. Notre groupe est particulièrement dynamique, la bonne ambiance y est sûrement pour quelque chose. Nous avons de l'ambition mais pas la culture de l'élite. C'est ça l'éthique de la MSD : le plaisir de jouer et de faire jouer tout le monde quel que soit le niveau. Cette année, nous avons la chance d'avoir un partenaire qui nous aide beaucoup, l'entreprise C'ELEC ».

Les 13 et 14 février un tournoi en salle aura lieu à la Madeleine. Près de dix clubs présenteront une équipe dans les catégories 6/7 ans, 8/9 ans, 10/11 ans et 12/13 ans.

Renseignements :
amsd.chartres.foot@wanadoo.fr

Les bons résultats du Taekwondo chartrain

Un vice champion de France chez les jeunes



Créé en 1999, le Club Taekwondo Chartres, affilié à la Fédération Française de Taekwondo et Disciplines Associées (FFTDA), ne cesse d'enchaîner les bons résultats, saison après saison, sous la houlette de son Président, Harrias Kouassi.

La trentaine de licenciés du club chartrain de Taekwondo, âgés de 5 à 60 ans, se rend chaque semaine, avec impatience, aux différents cours dispensés dans le dojo de Beaulieu et au gymnase Charles Péguy. Art martial coréen introduit en France dès 1969, le Taekwondo, littéralement « la voie des pieds et des poings », a acquis ses lettres de noblesse en devenant discipline olympique lors des jeux de Sydney en 2000. Pro-

che du Karaté et du Kung-fu, il s'en distingue par des coups portés à plus de 75% par les pieds. Sport qui sollicite des qualités d'humilité, de concentration et de persévérance, le Taekwondo est pratiqué par des personnes de tous niveaux, en loisir ou en compétition, en techniques gestuelles ou en « poumsés » (combats).

Elie Kouassi et Célia Sureau, deux espoirs

Pour Harrias Kouassi, Président du Club Taekwondo Chartres : « Lionel Baguissi, notre nouvel entraîneur, est l'homme qu'il nous faut étant donné sa grande expérience du Taekwondo. C'est un athlète de haut niveau qui a choisi de se consacrer uniquement à l'enseignement de son sport pour former aussi bien des compétiteurs que des non compétiteurs. Lionel Baguissi a notamment été champion d'Afrique et a participé aux JO de Pékin en 2008. Il peut apporter beaucoup au club ».

En décembre dernier, le club a présenté deux juniors de 15 ans, Elie Kouassi et Célia Sureau, au championnat de France Avenirs qui se tenait au Palais des Sports d'Orléans. Le premier est devenu vice champion de France et la seconde a décroché la médaille de bronze. Pour Lionel Baguissi : « ces résultats sont particulièrement encourageants puisque nos entraînements de préparation n'étaient pas encore terminés. En plus, au regard de son parcours sans faute, Elie aurait dû avoir la première place s'il ne s'était pas blessé au pied ».

Stéphane Hébert, Président du Tennis Club de Chartres

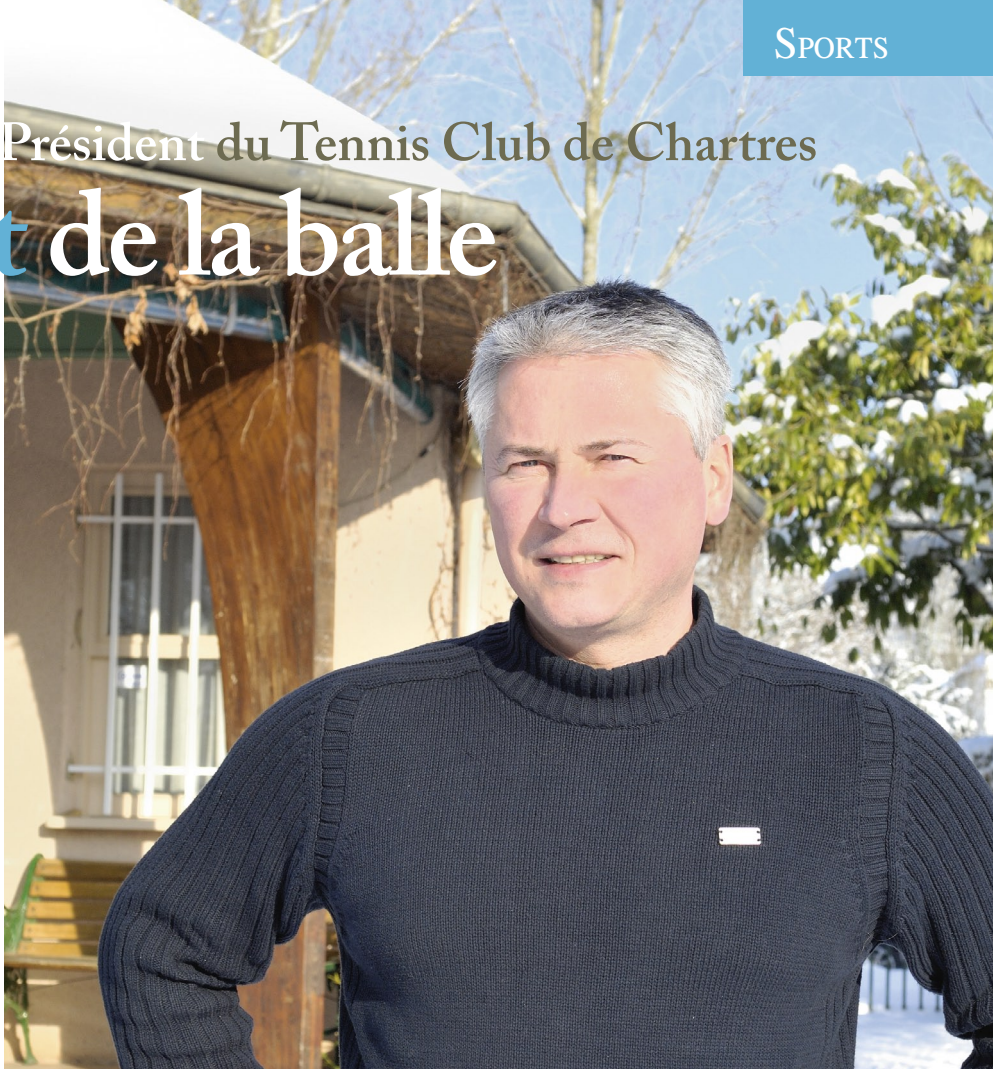
Un enfant de la balle

A la tête du plus grand club de tennis d'Eure-et-Loir, Stéphane Hébert, 47 ans, a du succès dans ses affaires mais ne change jamais de secrétaire.

Né à 100 mètres du club de tennis des Grands Prés, les premiers pas de Stéphane Hébert l'ont tout naturellement conduit sur la terre battue de ce qui s'appelait encore le VSC. « *J'ai eu ma première raquette à 6 ans!* »

Deux ans plus tard il participe à ses premières compétitions. Un intermède de cinq ans à Amiens lui fait abandonner, un temps seulement, le tennis pour le hockey sur glace. Très vite revenu sur le sol beauceron il retrouve le chemin du club de tennis et se fait élire au bureau, à 18 ans. Tour à tour éducateur bénévole, juge arbitre, moniteur diplômé d'État, commercial dans une société de construction de courts, il prend la tête du club en 1993 et la direction d'une boutique de tennis presque simultanément.

Toute la vie de Stéphane tourne autour de la petite balle jaune, bien qu'il s'en défende. « *J'ai d'autres passions : le golf, le bridge, la pétanque et... je ne sais pas si on peut le dire... la cuisine!* » Le président aurait bien tort de cacher cette facette de sa personnalité car c'est certainement sa convivialité naturelle qui cimente ce club de tennis, le premier d'Eure-et-Loir en nombre de licenciés et le plus réputé pour son ambiance



festive. Trop bien élevé pour accepter le compliment il prétend que « *la notoriété du club revient à l'équipe soudée qui travaille avec moi et à la fidélité de nos partenaires!* ». Depuis qu'il tient les rênes du TCC, les membres du bureau n'ont jamais changé, à l'exception de quelques départs pour raisons professionnelles. Le fait, assez

« *Le club, c'est ma famille!* »

rare dans le milieu associatif, mérite d'être mentionné. Autour de lui, depuis le début, la même secrétaire, Joelle Morin et la même trésorière, Fath Chedeville.

« *Le club, c'est ma famille!* ». Pas étonnant dans ces conditions que le Président Hébert défende ardemment les intérêts de ses joueurs et affiche une ambition quasi-paternelle pour eux. « *Nous*

avons plus de 500 membres et par rapport à des clubs de même importance nous alignons beaucoup plus d'équipes en championnats. Il est donc urgent de multiplier les installations du club. La construction de quatre courts couverts qui vient d'être votée au conseil municipal va nous permettre d'accueillir 600 à 650 joueurs et de donner vie au club toute l'année. Nous allons pouvoir mettre sur pied des tournois d'hiver, réorganiser les cours, développer le tennis à l'école et maintenir nos équipes à leur meilleur niveau. »

Pour étayer ses ambitions sportives, le Président Hébert sait qu'il peut s'appuyer sur Jean-Pierre Gorges et son adjointe aux Sports Karine Dorange : « *les passionnés du tennis verront dès cette année la pose de la première pierre des quatre nouveaux courts de tennis couverts. Ils seront livrés dès 2011. Ce nouvel équipement est une nécessité. Il répond ainsi aux attentes des sportifs, que ce soit pour une pratique du tennis de loisir ou de compétition.* »

Ils ouvrent toute l'année pour le fleurissement de la ville. Leur travail est régulièrement récompensé par l'attribution d'une quatrième fleur au classement des villes fleuries de France. Chaque mois, les jardiniers de la Ville nous offrent leurs conseils pour embellir nos jardins ou nos terrasses.



La chronique des jardiniers de la Ville

Des Viornes pour l'hiver

Le *Viburnum Bodnantense*

Voici un arbuste qui devrait fleurir dans vos jardins au cours du mois de février.

De 2 à 3 m de hauteur, il offre une magnifique floraison rose pâle en plein milieu de l'hiver. De plus, il dégage un parfum puissant très rare pour cette saison. N'oubliez pas, pour en profiter pleinement, de le placer au bord d'une allée! Cet arbuste est de la même fa-

mille que les Viornes dont la plus connue est la Viorne boule de neige.

Son feuillage est caduc comme la plupart des Viornes. Pour une bonne floraison, placez le au soleil ou à mi-soleil.

Le *Viburnum tinus*

Toujours dans la même gamme de plantes et dans un intérêt hivernal, nous pouvons citer le *Viburnum tinus* (Laurier tin) qui

lui, sera persistant. Il fleurit à peu près à la même période, voire un peu plus tard en saison. Les grappes de fleurs sont plus imposantes. Elles sont blanches, tirant vers le rose lorsqu'elles sont en boutons.

Attention cependant aux fortes gelées pour ce dernier!

Saint-Martin-au-Val

Légende et histoire



EGLISE DES CAPUCINS.
Marmoutier (Tours).

La tradition attribue l'origine de l'abbaye à Martin, 4^e évêque de Chartres. En 156, il aurait choisi à cet endroit, peut-être lieu de culte des premiers chrétiens locaux, une « grotte » pour sa sépulture. Il s'agit de Saint Martin, dit « le Viandier » à cause des miracles qu'il aurait accomplis, à qui on dédia plus tard une paroisse de Chartres, et non du futur archevêque Martin de Tours.

Une église fut bâtie, matrice de l'édifice actuel dont elle constitue la crypte. De nombreux évêques y furent inhumés à la suite de Martin, du V^e au VII^e, puis au XIX^e siècle. Saint-Martin-au-Val devint prieuré bénédictin en 1128 quand il fut remis à l'abbaye de

Marmoutier (Tours) par le comte de Chartres Thibault IV. Gautier de Compiègne, un de ses moines devenu prieur (1128-1131), est resté célèbre pour son poème sur la vie de Mahomet.

La veille de leur entrée dans la ville, les évêques de Chartres passaient la nuit dans la crypte de Saint-Martin-au-Val et faisaient aux religieux le serment de conserver leurs privilèges. Cette allégeance précédait ainsi celle faite aux comtes de Chartres le lendemain. De 1526 à 1528, touché par la misère due à la montée du prix du blé, le prieur de Saint-Martin-au-Val fit donner « du pain, des pois et des fèves cuites aux pauvres », dont les allées et venues vers l'abbaye nourricière formaient, selon l'expression du mémorialiste chartrain Jean Bouvart, de véritables « processions ». Détruite au cours du siège de Chartres en 1568, l'église fut partiellement reconstruite en 1654 (façade sans les premières travées de la nef, voûtes de la crypte) sous la direction du prieur de l'époque. En 1664, le prieuré fut donné aux capucins du Coudray qui firent reconstruire ses bâtiments conventuels et rehausser le sol de l'église. Devenu bien national en 1791, le lieu accueillit en 1793 la maison des pauvres (hospice Saint-Brice). Viollet-le-Duc jugeant en 1858 l'église trop remaniée pour être entièrement conservée, huit dixièmes furent rebâties sous la direction de l'architecte Émile Boeswillwald en 1864 (nef, façade pourvue de clochers-tourelles, chapelles du chevet, déambulatoire, extrémité du transept nord). L'ajout des clochers-tourelles inspira à Huysmans cette raillerie dans *La Cathédrale* : « trois petits clochers

pour village de nains ». Deux dessins, l'un de 1836 (L. Chaboche), l'autre de 1853 (T. Hébert), montrent l'église avant cette restauration.

Juliette Clément,
Présidente de la Société Archéologique d'Eure-et-Loir (SAEL),
Directrice des publications
SAEL, 1 rue Jehan Pocquet
28000 Chartres
0237369193 sael28@wanadoo.fr
www.sael28.fr



L'église Saint-Martin-au-Val avant l'addition des clochers-tourelles en 1864 : dessins de L. Chaboche, 1836 (coll. P. Mollé, archiviste de la SAEL) et de T. Hébert, 1853 (coll. Jusselin). Cl. E. Anthoon.



L'église Saint-Martin-au-Val aujourd'hui.

Ansovinda se fait belle pour la Médiathèque. Miroir, mon beau miroir...



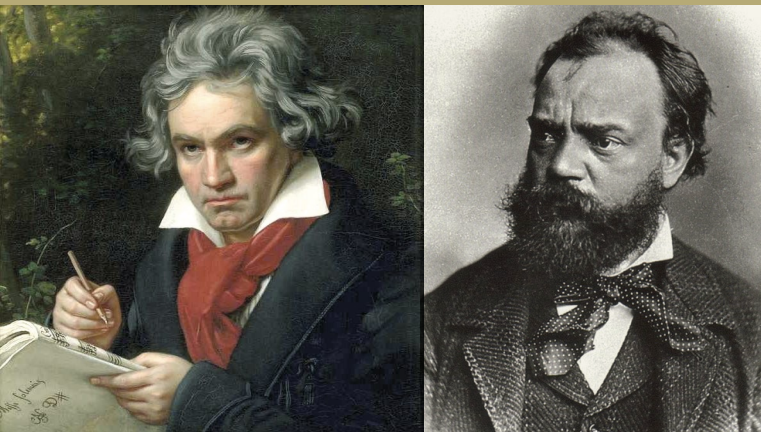
Le bébé s'est endormi. Abandonné par ses parents et recueilli par Ansovinda, la vie dans sa nouvelle famille devient chaque jour plus facile. Afin de lui raffermir le corps et d'empêcher les malformations, sa nourrice lui emmaillote quotidiennement les bras, les jambes et le corps dans des bandelettes en laine propres, puis dans des langes. Lorsqu'elle le couche dans son berceau en osier, le chat de la maison vient s'y rouler en boule, attiré par l'odeur du lait qui goutte encore du biberon. Dans la pénombre de cette chambre sans fenêtre, Ansovinda attend sa femme de chambre pour l'aider à mettre en place le volumineux chignon qu'elle portera ce soir. Plus de quinze épingle en os sont nécessaires pour maintenir le nouveau postiche que lui a offert son mari. Puis, elle soulignera ses paupières d'un

trait de ligula enduite de noir de fumée et appliquera un peu d'ocre broyé sur ses pommettes. Habiter dans un monument public reconverti présente des avantages, des pièces plus grandes, une toiture plus solide, mais comporte aussi des désagréments. Le système de chauffage, en particulier, ajouté après le départ des boutiquiers, ne fonctionne pas correctement. Dans la chambre, il fait trop chaud et dans la salle à manger, il faut se couvrir les épaules d'un épais manteau de laine. Mais Ansovinda se trouve belle et aimerait même être la plus belle au banquet de ce soir. Son mari reçoit le préfet des Lètes Teutons en garnison sur le territoire des Carnutes. Il est réconfortant de connaître des militaires alors que des bandes de paysans, d'Alains, de Bretons et de Huns, multiplient les incursions, souvent meurtrières.

Texte et dessin composés à partir des recherches archéologiques conduites à Chartres par le service Archéologie.

Extrait de la publication : JOLY (Dominique), TUFFIER (Aline), STYCZYNSKI (Christophe) illustrateur / Premières lumières. Chartres, de ses origines au Moyen-Âge. Éditeur Ville de Chartres. - Chartres, 2000 (72 p.) en vente au service Archéologie et le 30 janvier à la Médiathèque.

La Maison de l'Archéologie participe à l'exposition « Chartres en BD » et prête des objets originaux provenant des fouilles chartraines.



Grands chefs-d'oeuvres romantiques

Programme

DVORAK : Quatuor Américain

BEETHOVEN : 11^e quatuor à cordes en fa mineur.

Distribution

Jacques BONVALLET et Nicole TAMESTITT, violons - Sophie CERF, alto - Cécile BUFFET, violoncelle.

Présentation

Voici deux très grandes œuvres de toute l'histoire de la musique.

Les quatuors de Beethoven, au nombre de seize, sont des œuvres qui transcendent toute la musique écrite jusqu'au début du 19^e siècle, et qui, aujourd'hui encore sont d'une incroyable modernité.

Le Quatuor Américain de Dvorak est un clin d'œil génial au Nouveau Monde, l'un des « tubes » de la musique classique.

Vendredi 5 février

Salon Marceau
Hôtel de Ville > 20h30.

Tarif plein : 7€

Tarif Réduit : 5€.

Billetterie et réservation au 02 37 84 04 75.

Conférence

dans le cadre des « *Mardis de la Science* »
en région Centre

Les 60 ans de l'exploration spatiale

Les images du premier homme sur la lune sont restées gravées dans nos mémoires. Elles ne résument pourtant pas toute la diversité de l'exploration spatiale du système solaire et plus particulièrement de la Terre.

Notre connaissance de ce proche environnement terrestre s'est étoffée grâce à l'envoi de sondes spatiales avec des instruments de mesure à bord.

De l'existence confirmée des ceintures de radiation autour de la Terre, à la présence de Mer de méthane sur un satellite de Saturne, ces différents résultats ont aussi permis de souligner les similitudes et les différences entre l'environnement proche de la Terre, et celui des autres planètes.

De nombreuses questions demeurent toutefois, repoussant les limites d'exploration toujours plus loin, à la rencontre d'une comète par exemple, ou même au plus près du soleil.

Mardi 2 mars à 20 h 30

Les 60 ans de l'exploration spatiale
par Farida Mazouz,
chercheur CNES au LATMOS (OVSQ) Paris.

Centre universitaire de Chartres,
21 rue de Loigny-la-Bataille à Chartres.
Stationnement au parking *visiteurs*.

Entrée libre dans la limite des places disponibles

Renseignements :

Muséum : 02 37 28 36 09 &

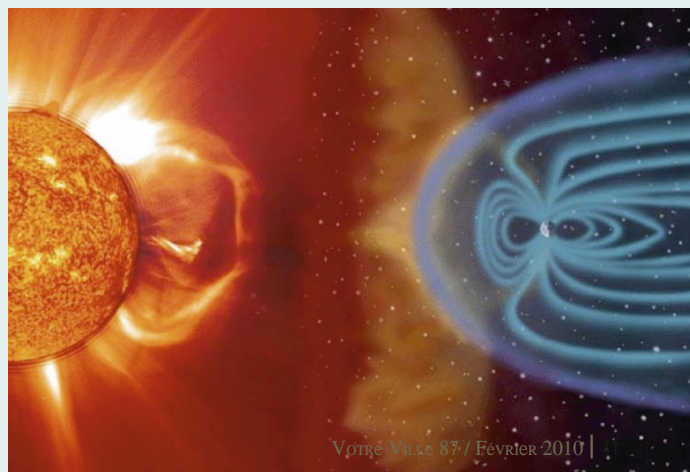
Centres.Sciences : 02 38 77 11 06

Prochaine conférence :

mardi 4 mai

Comment se protéger du Soleil

Par Thierry Devers, maître de conférence,
IUT de Chartres.



D'hier à aujourd'hui

Chartres revisitée

grâce à la nouvelle exposition à la Maison du Saumon.

Nous avons changé, Chartres aussi... La Ville de Chartres expose à la Maison du Saumon. Venez revivre les évolutions de notre ville en 160 ans de photographies..

Vous souvenez-vous ? Le saviez-vous ? Du 21 janvier au 20 février 2010, l'exposition Chartres d'hier et d'aujourd'hui vous (re)donne la mémoire de votre ville.

Les contacts que nous gardons aujourd'hui avec notre passé passent souvent par la photographie,

preuve et témoignage de nos origines. Ce parcours nous replonge ainsi non seulement dans l'histoire de Chartres mais dans notre propre histoire.

L'exposition Chartres d'hier et d'aujourd'hui a été réalisée à partir des archives de l'Office de Tourisme, et aussi les municipales, collections de la Médiathèque « L'Apostrophe » et du Musée des Beaux-Arts, clichés de Guillermo Osorio, le photographe de la Ville de Chartres. Ces photographies vont de 1848 à 2009. Elles nous offrent ainsi des regards multiples sur la ville et ses transformations dont parfois vous avez été les témoins, jusqu'à la dernière, très spectaculaire, intervenue entre 2001 et 2006 dans le Cœur de ville.

Initiée par l'Office de Tourisme, cette exposition est dédiée à tous les amoureux de Chartres, à tous ceux qui s'y sont arrêtés, une fois ou cent fois, aujourd'hui ou il y a cent ans, pour prendre une photo et conserver un ou mille souvenirs de cette ville qu'ils aiment...

**Chartres d'hier
et d'aujourd'hui**
Exposition en libre accès
du 21 janvier
au 20 février.
Maison du Saumon
Salon Guy Nicot
Place de la Poissonnerie
Du lundi au vendredi de
9h à 13h et de 14h à 18h.
Le samedi de 10h à 13h
et de 14h à 18h.



Commerçants, c'est ensemble que nous devons œuvrer à la promotion de Chartres, c'est ensemble que vous réussirez.

Les missions confiées à l'Office de Tourisme sont la promotion de notre ville et l'information des visiteurs afin de les inciter à aller en centre-ville et à rester à Chartres.

Pour progresser dans ces actions, nous renouvelons et développons nos supports.

Nous créons le guide d'accueil Chartres 2010 qui rassemblera l'ensemble des informations né-

cessaires aux visiteurs pour préparer leur séjour et susciter leur curiosité sur place : renseignements pratiques, richesses touristiques, activités de loisir, hébergement, restauration, commerces, services... Ce guide bénéficiera d'un travail de création graphique et sera édité dans un premier temps à 120 000 exemplaires distribués sur nos sites d'accueil et chez nos partenaires, envoyés par courrier, remis sur les salons de promotion...

Nous travaillons à la refonte de notre site internet pour une information toujours plus claire et attractive, mieux hiérarchisée, plus accessible.

Nous ouvrons à la diffusion de films publicitaires les écrans de la Maison du Saumon pour développer une promotion dynamique, adaptable et ciblée.

Innovons. Vous pouvez le constater : nous créons et faisons évoluer de nouveaux outils pour promouvoir votre activité. Nous avons besoin de travailler en collaboration toujours plus étroite avec vous. Dans nos réflexions,

nous écoutons vos remarques, prenons en compte vos attentes et aujourd'hui, nous vous faisons des propositions. Notre nouveau site d'accueil de la Maison du Saumon marque de manière géographique notre volonté de nous rapprocher de vous et de vos préoccupations.

Mais notre appel a besoin d'être entendu! Nos services, et notamment le pôle communication / promotion, se tiennent à votre disposition pour étudier vos besoins et vous proposer des réponses adaptées. N'hésitez pas à nous solliciter.

Joseph Fromont,
président de l'Office
de Tourisme de Chartres.

Contact Pôle Communication
Promotion : 02 37 18 26 26
promotion@otchartres.fr

L'Office de Tourisme fait appel aux Chartrains maquettistes!

Nous recherchons des maquettes de monuments de Chartres pour les exposer Maison du Saumon. Actuellement, vous pouvez y admirer une maquette de la cathédrale en allumettes par Jean-Paul Detournay. Qui prendra la suite?

Contact :
info@otChartres.fr
02 37 18 26 26

Les 27 et 28 février Week-end Poule au Pot

A l'occasion du sacre de Henri IV en la cathédrale de Chartres, le 27 février 1594

Le samedi 27 février, de 9h à 12h
Venez déguster le bouillon de poule sur le marché de la Place Billard.

En souvenir de cet événement historique, de nombreux restaurateurs de Chartres et des environs mijotent la célèbre recette *Poule au Pot* durant tout le week-end.

Organisé par la Chambre Syndicale de l'Industrie Hôtelière.

Renseignements tél. 02 37 21 05 12.



Au Théâtre de Chartres



③ JARRY

Humour

Carte blanche à Dominic Le Bé

Jeudi 4 février à 20h30.

Au Foyer.

Hymne à la tolérance teintée de tendresse et d'autodérision, ce spectacle retrace en sketches, danses, chansons, mime... l'itinéraire improbable et pourtant authentique, pas toujours aisé et à peine exagéré, de Jarry qui fut ami intime avec un canard, cavalier éphémère d'un vélo rose, majorette à dix ans, judoka trente secondes, victime désignée des objets, voyageur lunaire d'un monde de brutes... Il y est question de la seule fois où il a fait tourner la tête à une femme, c'était dans un manège..., de philosophie de l'existence : « *je ne suis personne, je viens de nulle part et je rêve d'arriver* » et d'encore bien d'autres émotions fortes, sentiments intenses ou pensées profondes. Jarry a appris à faire de son moi chaotique et décentré le porte-rires d'un one-man-show intimement public, destiné à être offert en toute complicité et par amour comme on donne un baiser, « *ce moment infini qui fait un bruit d'abeille* ».

Tarif plein 12 € / moins de 12 ans 7 €.



BACH... À SABLE

Théâtre de la Guimbarde

Lundi 22 février à 15h30. Mardi

23 février à 10h30 et 15h30.

A la Salle Doussineau.

Tout public, à partir de 18 mois
Et si nous allions au parc? C'est justement là que se rencontrent deux jeunes femmes passionnées de danse et de musique. Dans un univers rouge intense, le sable blanc très fin glisse, vole et s'envole. Quelques pas dansés, deux ou trois chansonnettes, des mouvements échangés et tactiles. Elles se couchent sur le sable, le laissent glisser entre leurs doigts, le font voler comme des gouttes d'eau. L'harmonie domine dans les gestes, les sons, les relations. Les sonorités de la langue, italienne puis française, bercent les oreilles avant de devenir historiette simple. Les sons de la musique sont d'abord des sifflements et des pépiements d'oiseaux dans les bouches avant de s'épanouir sous l'archet du violoncelle. Le plaisir jubilatoire de la danse croise alors les sonorités profondes de la musique de Bach pour offrir aux petits et aux grands ce moment unique et apaisant.

Tarif plein 12 € / moins de 12 ans 7 €.

④ LA PREMIÈRE GORGÉE DE BIÈRE ET AUTRES PLAISIRS MINUSCULES

Théâtre

Jean-Louis Foulquier

Vendredi 26 février à 20h30.

« *La Première gorgée de Bière résonne comme une cloche à Pâques, comme les grelots de Noël ou les fusées du feu d'artifice du quatorze juillet. L'envie de faire partager ce bonheur tout nouveau à tous ses amis, ses cousins, ses copains devient irrésistible, foudroyante.* Philippe

Delerm est un cambrioleur! Il s'est introduit subrepticement dans nos tiroirs, dans nos maisons, dans nos dimanches de famille... Comment a-t-il fait pour nous surprendre dans nos intimités simples ou quotidiennes. [Il] peint nos émotions sans toile ni pinceaux et filme notre vie sans caméra. Ce tour de force d'observation douce, sensuelle et humoristique cache un talent inouï de poète moderne. »

Marc Rivière réunit l'espace d'un spectacle deux hommes singuliers, Philippe Delerm et Jean-Louis Foulquier qui savent ce que vivre veut dire. Le créateur des « *Franco* » de La Rochelle et défenseur de la chanson française dans *Pollen*, l'émission devenue légendaire de France Inter, monte sur scène pour se délecter et nous faire partager à sa façon tous ces « *plaisirs minuscules* ».

Tarif plein 22 € / réduit 15 € / moins de 12 ans 7 €.

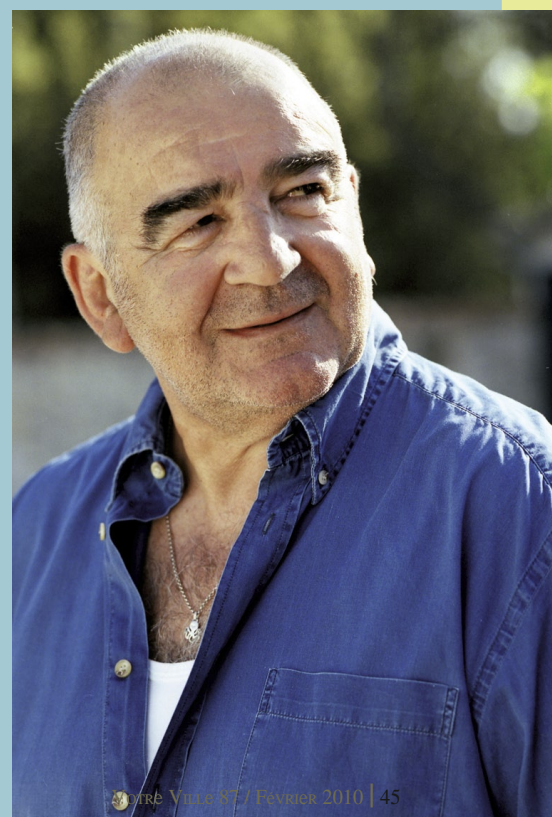
Renseignements

et réservations :

Théâtre de Chartres

Boulevard Chasles

Tél. 02 37 23 42 79.

www.theatredeChartres.frculturine@theatredeChartres.fr

Au Théâtre de Poche

L'ÉCOLE DE THÉÂTRE ET LES RÉSIDENTS DU FOYER JEAN BOURGAREL

Vendredi 19 et samedi 20 février à 20h30.

Dans le cadre du travail sur le handicap de la compagnie du Théâtre en Pièce, le Théâtre de Poche présentera, les 19 et 20 février, un spectacle mis en scène par Emmanuel Ray avec les élèves de l'école de théâtre et les résidents du foyer APF Jean Bourgarel.

Tarif unique : 6€.



DE JÉRUSALEM À CORDOUE, DU CHANT SACRÉ AUX MUSIQUES DU MONDE.

Concert de Catherine Braslavsky.

Vendredi 26 et samedi 27 février à 20h30.

La voix subtile, soignée et envoûtante de Catherine Braslavsky, accompagnée aux percussions et au luth arabe par Joseph Rowe, nous conduit à la croisée des continents, des époques et des cultures. Un voyage au fil des chants traditionnels en hébreu, grec, latin, araméen, occitan, français, espagnol et arabe.

Tarif : 12€ et 9€.



LES SEAUX, Théâtre Jeune Public En collaboration avec le festival Cornegidouille.

Mise en scène par Fabien Bondil.

Suivi de

LES MUSICIENS DE BRÊME

Mise en scène par Kerstin Wiese.

Samedi 6 mars à 20h30 et dimanche 7 mars à 17h.

(Représentations scolaires des Musiciens de Brême le vendredi 5 mars à 10h et à 14h).

Pour ouvrir la soirée, la troupe *La Valise* jouera *Les Sceaux* d'après un conte original d'Henri Goudard. L'histoire d'une fille qui pleure sa mère décédée. Une nuit, elle la voit chargée de lourds seaux emplis de larmes de chagrin et implorant sa fille de la laisser en paix.

Ensuite, *Theaterwiese* prendra le relais avec *Les Musiciens de Brême* d'après le conte des frères Grimm. Un âne vieillissant dont le maître veut se débarrasser, décide de prendre la route pour devenir musicien à Brême. En chemin, il rencontre un chien, un chat, un coq qui le suivront d'aventures en concerts tonitruants.

Tarifs : 12€ et 9€.



EXPOSITION

Le regard lucide d'une enfant de cinquante ans

Du 4 mars au 3 juin, la plasticienne Sylvie Kaptur-Gintz s'installe au Théâtre de Poche avec son exposition *Le regard lucide d'une enfant de cinquante ans*. L'installation Port Royal jouera sur différentes figures de la féminité et, les peintures Mégapoles offriront des accumulations de lignes, de reflets, d'angles de verre et d'acier pour évoquer le manque de nature dans la vie des hommes.

Renseignements et réservations : Théâtre de Poche
Abbayes St Brice, Chartres
Tél. 02 37 33 02 10.
theatre-en-pieces@wanadoo.fr
www.tep28.com

Au Théâtre du Seuil

GRATORDÉON

Vendredi 26 et samedi 27 février
à 20h30.

Mélange de la guitare et de la voix du talentueux Fred Rollat et de l'accordéon de William Robin, Gratordéon nous livre ritournelles entêtantes et textes intimistes. Comme une invitation au coin d'un comptoir de Joinville-le-Pont pour partager un instant de mélancolie poétique à consommer sans modération.

Renseignements
et réservations :
Théâtre du Seuil
Tel. 02 37 36 89 30.
theatre.du.seuil@wanadoo.fr
www.theatreduseuil.com
Tarifs : 14€ et 11€.



photo C. Cl...

GRATORDEON



Au Théâtre Portail Sud

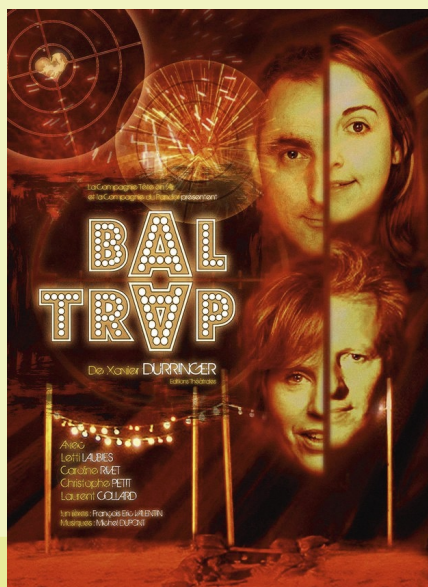
BAL-TRAP

De Xavier Durringer.

Avec Letti Laubies, Caroline Rivet, Christophe Petit et Laurent Collard.

Du 11 au 21 février, les jeudis, vendredis et samedi à 21h, les dimanches à 16h.

Malgré ses vingt ans, la brillante comédie Bal-Trap, écrite par Xavier Durringer, n'a pas pris une ride. Pièce sentimentale qui parle d'amour avec légèreté, optimisme et allégresse, c'est toujours un grand amusement soutenu par une écriture drôle, froide et lumineuse.



L'ORDINATEUR OCCIDENTAL

De et avec Romain Bouteille

Mercredi 24, jeudi 25 et vendredi 26 février à 21h.

Dimanche 28 février à 16h.

C'est dans le one-man-show que cet artiste atypique excelle lorsqu'il dénonce nos travers et nos vanités. Humour dévastateur et art de la caricature sociale! Assister à un spectacle de Romain Bouteille, légende vivante du théâtre indépendant, est un privilège à ne pas manquer!

Renseignements et réservations :

Tél. 02 37 36 33 06.

info@theatreportailsud.com

www.theatreportailsud.com



A l'Apostrophe

Poitevin décortique ses Comics

A la médiathèque l'Apostrophe, le plasticien Jean-François Poitevin explique son travail et parle d'art avec des classes primaires des écoles de Chartres. La rencontre physique avec un artiste et la découverte de l'installation baptisée Comics Strip-tease ravit les élèves.

L'artiste plasticien Jean-François Poitevin vit et travaille à Chartres. Les Chartrains ont déjà pu admirer certaines de ses réalisations. En 1994, par exemple, il avait réalisé, avec les élèves d'un collège de la Ville, *les Anges Messagers* à l'occasion du 800^e anniversaire de la reconstruction de la Cathédrale. Depuis 2007, une installation permanente intitulée Comics Strip-tease anime le cinquième étage de la médiathèque

l'Apostrophe destiné à la bande dessinée. L'artiste explique : « *je me sers de la BD surtout pour les formes et les couleurs. C'est un travail presque aléatoire. Je découpe, colle, agrandit, peint... en essayant de retirer tout ce qui peut évoquer quelque chose. J'essaie d'annihiler la figuration dans une œuvre abstraite où seules les couleurs et la plasticité sont retenues* ».

Depuis la dernière rentrée scolaire, une animation autour de Jean-François Poitevin complète le catalogue des activités proposées par l'Apostrophe aux enseignants des écoles de la Ville. Pendant plus d'une heure, le plasticien raconte l'art plastique et l'art abstrait aux jeunes élèves. Ancien professeur, il sait captiver son auditoire et utilise un vocabulaire simple pour expliquer des concepts compliqués et répondre aux nombreuses questions. La visite se termine par un film et de nouveaux échanges dans l'auditorium de la médiathèque. Auparavant, les enfants ont déjà été conquis par la découverte de l'installation du cin-

quième étage. Jean-François Poitevin raconte : « *mes Comics Strip-tease semblent aspirés dans un mouvement ascensionnel et en spirale. Le public, comme les jeunes élèves, devient actif comme lorsqu'il cherche un livre dans un rayonnage, et l'installation devient aussi une signalétique de l'espace BD. Le spectateur lève la tête, bouge, tourne, observe formes et couleurs afin de créer une nouvelle œuvre. Finalement, tout le monde est doté de superpouvoirs comme les héros de comics...* »

Au cours de l'année l'artiste accueillera une dizaine de classes. Devant l'enthousiasme des élèves, les instituteurs prolongent en classe cette sensibilisation à la création artistique. Pour les autres, deux rencontres « *tout public* » sont prévues, les samedis 27 mars et 13 novembre à 10h30, avec le plasticien chartrain autour de l'installation Comics Strip-tease in situ.

Médiathèque L'Apostrophe
1, bd Maurice-Viollette
28000 Chartres
Tél. : 02 37 23 42 00
apostrophe@ville-Chartres.fr
www.bm-Chartres.fr



l'apostrophe
MÉDIATHÈQUE DE CHARTRES

A Chartrexp

A Doussineau



① GRÉGOIRE

Jeudi 4 février à 20h30.

Grégoire est le premier chanteur produit par les internautes de *My Major Compagny*. Des attitudes de promeneur solitaire et de poète mélancolique dans un univers attachant, entre torture et naïveté, fait de mélodies entêtantes au service de textes magiques.

Salle Ravenne - Chartrexp.

Tarif : 21€.

Renseignements :
Tél. 02 37 23 41 42
ou 02 37 88 45 13.



① LE GRAND WEBZINE

Samedi 13 février dès 20h.

Talk show en direct animé par Claude Theil pendant plus de deux heures. Des reportages, des invités, des artistes locaux, des fictions comme le film réalisé par les jeunes de Beaulieu... une façon dynamique de montrer que nous avons, à Chartres « *d'incroyables talents* ». A l'occasion de ce JT décalé, disponible sur le site de la Ville de Chartres jusqu'à sa prochaine édition, l'équipe du Grand Webzine est à la recherche de toutes activités, créations, passions, collections inattendues ou originales pour faire des reportages.

Tarif : 3€.



2 JOURS, 1 ÎLE

LA JAMAÏQUE

Pendant deux jours, approchez, grâce à la musique, le climat et la culture d'une île, la Jamaïque.

Vendredi 26 février à 20h30.

① BHALE BACCÉ CREW

Bhale Bacce Crew est un sound system originaire de Chartres qui mélange mix de reggae sur vinyles et interventions live de ses dix chanteurs. Entre les styles Roots et Juggling, ces auteurs compositeurs offrent des textes et des mélodies originales.

Samedi 27 février à 20h30.

③ CLINTON FEARON

Clinton Fearon est un artiste incontournable de la scène reggae jamaïcaine. En 1970, il intègre le légendaire groupe des Gladiators qu'il ne quittera qu'en 1987 pour s'installer aux Etats-Unis et entamer une carrière solo. Il monte sur scène en solo acoustique avec sa voix puissante teintée de blues, de mento et bien sûr de reggae pur sang.

Salle Doussineau.

Tarifs : 7€ et 5€.

Renseignements :
Tél. 02 37 23 41 42
ou 02 37 88 45 13.

Les Rencontres
Baroques

Autour du clavecin Bellot

Le dimanche 21 février, dès 17h30, au Musée des Beaux-Arts de Chartres, l'exceptionnel violoniste baroque Jean-Paul Burgos interprétera la deuxième partie des Sonates et Partitas pour violon seul de Jean-Sébastien Bach.

Musicien de talent, Jean-Paul Burgos s'est produit en musique de chambre lors de grands festivals, au sein d'orchestres comme *La Petite Bande* et *Les Arts Florissants*, et dans les plus grandes salles de concert du monde.

Pour ce qui reste comme un de ses chef-d'œuvres, Bach affirmait ouvertement s'être inspiré des différents genres musicaux de son époque, à mi-chemin entre les styles français et italien.

L'association *Les Clavecins de Chartres*, organisatrice de cette représentation, vous invite donc chaleureusement à assister à la deuxième partie des Sonates et Partitas de Bach qui s'annonce comme un récital haut en couleurs.

Musée des Beaux-Arts
de Chartres.

Dimanche 21 février à 17h30.

Tarifs : 5€ et 3€ (gratuit pour les élèves du conservatoire de musique).



Le 20 février, à 20h30, au
Musée des Beaux-Arts

Les Ivanovitch en concert avec Reiko Morita

Reiko Morita, est une violoniste japonaise, professeur de violon à l'université de Souai à Osaka, soliste de l'orchestre symphonique d'Osaka. Elle est également lauréate de nombreux concours nationaux du Japon.

Le programme :

Pleyel, deux duos pour 2 violons (op 24 n° 1 en do majeur et n°5 en sol majeur).

Leclair, sonate pour 2 violons (n° 6 en do majeur).

Moszkowski, suite op 71 en sol mineur.

Renseignements et réservations : association *Les amis de Pierre et Ikuko Ivanovitch*.

Tél. 03 37 90 75 22

ou 02 37 27 19 02.

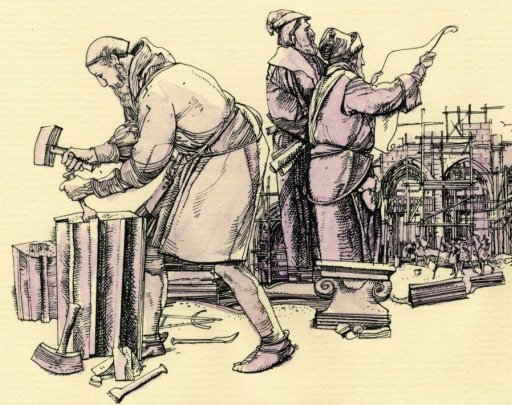
Tarif : 12 euros (tarif plein)
et 8 euros (tarif réduit).



Le coin des philatélistes

Grenada,

INTERNATIONAL COUNCIL OF MUSEUMS FIRST DAY COVER
ENVELOPPE PREMIER JOUR DU CONSEIL INTERNATIONAL DES MUSEES



CHARTRES CATHEDRAL

La Maîtrise sort un CD

Le requiem de Mozart

Accompagnée de l'orchestre de chambre de la Garde Républicaine, sous la direction de François Boulanger, la Maîtrise du Conservatoire de Chartres a enregistré le Requiem de Mozart en l'église Saint-Pierre.

Ce CD est sorti le 29 janvier dernier et est disponible à chaque fin de concert donné par la Maîtrise. En l'écoutant vous découvrirez une version intimiste et d'une grande vitalité, préparée par Philippe Frémont, chef de chœur de cet ensemble.



tes

c'est où?



Minuscule île, à 200km du Venezuela, où « l'élevage » du timbre constitue une importante source de revenus, Grenada apporte sa modeste contribution au patrimoine philatélique chartrain.

C'est le 15 juillet 1980 que les autorités postales de ce pays émettent une série de six valeurs (n° 925 à 930), intitulée « *Chefs d'œuvre dans le monde* ». La plus petite valeur (8 cents et n°925) a pour sujet les statues de l'ébrasement droit de la porte centrale du portail royal (ouest) de la cathédrale. Avec une cote ridicule (environ 0,20€), il vous en coûtera beaucoup plus cher pour l'acquérir. Cette valeur ne se trouve vendue qu'en série complète et est pratiquement impossible à trouver seule. Et là, il vous faudra compter une dizaine d'euros pour posséder la vignette chartraine...sachant que les cinq autres vous res-

teront sur les bras! A moins que vous ne trouviez un collectionneur qui cherche Picasso, Néfer-titi, Rembrandt ou la Victoire de Samothrace? Alors vous pourrez échanger. C'est aussi ça la philatélie!

Cercle philatélique chartrain
Jean-Francis Ressort
Tél. 02 37 2845 74.
PhilaChartres.over-blog.fr



A la Croix Bonnard, les 27 et 28 février Jacques Loire expose ses oeuvres

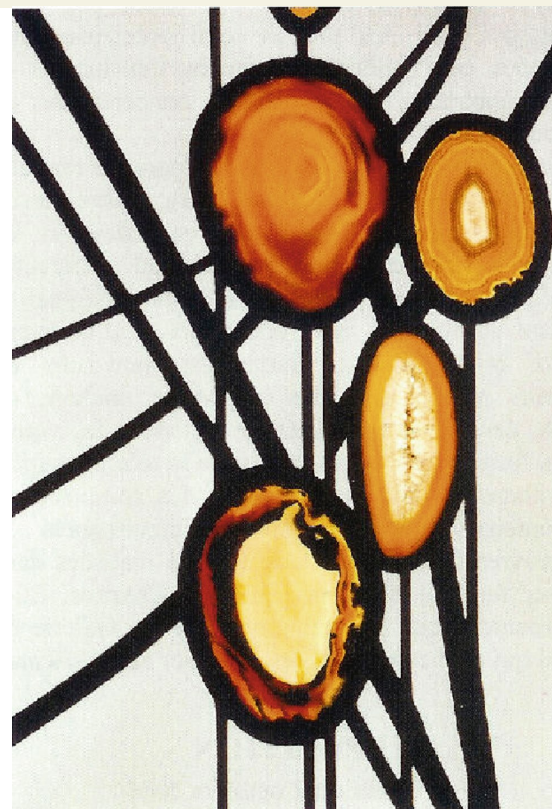
L'Association des Habitants du Quartier de la Croix Bonnard et de ses Riverains organise sa 6^e exposition *Mon Voisin est un Artiste*.

Les artistes, la plupart des habitants du quartier, de tout âge, présenteront leurs œuvres : peintures, dessins, sculptures, encadrements, broderies, poèmes, photographies...

Pour participer vous pouvez téléphoner au 02 37 28 16 82 ou 06 87 75 65 41.

A l'occasion de cette rencontre, l'association recevra un invité d'honneur : Jacques Loire.

Samedi 27 & dimanche
28 février, de 10h à 12h et de 14h
à 18h. C.F.A. du Bâtiment,
rue Vlamincq à Chartres.



Musée des Beaux-Arts

En collaboration avec une plasticienne Un atelier créatif

La plasticienne Virginie Boutin propose aux élèves des classes de maternelles et primaires de concrétiser l'exposition du Musée des Beaux-Arts, *Histoire de papier*, dans des ateliers ludiques et pédagogiques.

Dans le cadre de l'exposition *Histoire de Papier* qui se tient au Musée des Beaux-Arts jusqu'en octobre, la plasticienne résidente de l'atelier de la rue du Massacre, Virginie Boutin, propose aux enfants de maternelles et primaires de prolonger leurs découvertes au sein d'ateliers originaux. Enseignants et élèves viennent avec une histoire racontée ou inventée en classe et lui donnent vie en la « réécrivant » en papier. L'objectif pédagogique de cet atelier (ré)créatif est d'appréhender le sens par le sensible, exprimer l'idée par la matière pour éprouver la multiplicité des représentations et interprétations possibles.



Les enseignants intéressés prennent directement contact avec Virginie Boutin :
Tél. 06 85 64 59 07.
boutin.vinie@orange.fr
<http://association.evolution.over-blog.com>


Artisanat du Bagne

Atravers l'exposition *Artisanat du Bagne*, le Musée des Beaux-Arts se sert de ces quelques objets fabriqués avec les moyens du bord dans ces endroits aujourd'hui disparus pour mettre en relief la mémoire d'un monde infernal. Des productions étonnantes, satiriques, belles ou laides mais toujours émouvantes.

Jusqu'au 21 février.
Musée des Beaux-Arts
29, cloître Notre-Dame.
Tél. 02 37 90 45 80.



Mots fléchés Bâtiments... Connus!



		Grenier Hôtel ... de ville		Cariatide Bombe.		Pays victime d'un coup de main !	As & der Bouton Des jeux		Quartiers Relatif à l'héritage
		À vent ! Insérées Otez l'eau !							
Nom de cette maison Sont à rafler		Frappés Ventilations Souillée						Précède le patron	
			Bagnole	Règle			Vrai nom de Picassiette	Kiffe beaucoup	
Motivations Employé Connu							Oncle Chapelle chartraine		
						La rue d'ici n'a pas conté	Four Diane y vécut		
				Grande fête bretonne					
Utiliser 4 x 4							L'envers d'un arbuste		
Escalier célèbre Sur le do		« VOTRE VILLE » Février 2010	Soutien	Beau pour un homme		Refit Métal classé Er			
									©JFR 2009
		Cuba Maison du tourisme					Tempéré	Monnaie Racolé	
Lien Sans fil !! Répondu Court			Nid à timbres Enivra					Vieux prénom	Épicer
				Insulaires Station					
		Vieille cité Rebelle en tête		Du fond de la gorge					
				Du matin ! Article étranger		Fétiche			
Presque Placer En fin							Transis		
						Pays de reg			

Tribunes de l'opposition

On ne bâtit pas une Ville en lui faisant perdre son âme.

Pour nous, une Ville, c'est bien plus que des rues et des bâtiments. Une Ville c'est un vivre ensemble entre des femmes et des hommes, c'est le sentiment collectif d'un destin commun.

Notre Ville est connue depuis le Moyen-âge. Elle est héritière des bâtisseurs de Cathédrales. Ils lui ont donné cette âme bien particulière. Ils ont contribué à son enrichissement, ils ont participé à la faire rayonner et nous sommes les dépositaires aujourd'hui, de ces richesses.

Ce sont ces bâtisseurs qui ont donné l'exemple d'une certaine vision de l'Homme, d'un savoir faire en favorisant le lien social, en préservant les valeurs humaines, dont la tolérance, qualités indispensables afin de promouvoir une humanité meilleure.

Aujourd'hui, notre Ville chargée d'histoire et de culture, se perd sous le béton et le métal.

Pour preuve, notre Ville perd sa population. Nous sommes maintenant moins de 40.000 habitants. Les causes sont multiples : manque de logements accessibles aux classes moyennes et populaires, absence de relais pour les familles en difficulté, cherté des services, manque d'attractivité et de vie le soir et le week-end pour les jeunes et moins jeunes.

Notre Ville se doit d'être un lieu de vie avant d'être une vitrine. Notre ambition, à l'opposé de l'actuelle municipalité, est de faire des chartrains des acteurs de leur Ville et non des consommateurs comme le veut l'UMP aujourd'hui.

Un exemple, la culture. Un projet, la Cité de la Musique.

Pourquoi ne pas, dans la réorganisation du quartier de la gare, réhabiliter les entrepôts du SERNAM et d'en faire le nouveau lieu culturel de Chartres : la Cité de la musique. Un lieu dont l'objectif ne serait pas la consommation comme dans le projet de Zénith porté par la municipalité, mais un lieu mixte où l'on pourrait tout autant créer, qu'écouter et échanger sur la musique ? Dans cet espace, nous pourrions aména-

ger des salles de répétitions, un studio d'enregistrement, une salle de spectacle de 1000 places et un café ouvert au public. Un nouveau lieu pour animer les nuits à Chartres, qui en a bien besoin.

Plutôt que de copier encore une fois les autres Villes avec un Zénith comme il en existe à Orléans ou Rennes, nous pourrions créer un lieu original, unique. Nous pourrions faire cela en respectant l'histoire urbaine et industrielle de notre Ville, tout comme sa longue tradition d'ouverture aux artistes et surtout à moindre coût !

Les élus Socialistes et Républicains : Ghislaine DANE, Noël BILLARD, Myriam BIYADI, David LEBON, Nicole SIRANDRE

Pour nous joindre : elus.sr.chartres@gmail.com

Sports de glisse



Jeudi 7 janvier, une couche de neige comme on n'en avait pas vu depuis 30 ans est tombée sur Chartres.

Une vraie fête pour les enfants, qui se sont lancés du haut de nos rues en pente sur leurs luges, pour quelques sportifs partis faire du ski de fond sur les bords de l'Eure et pour les amateurs de photographie.

Pour les autres, une belle pagaille, prise sur le mode bon enfant.

Puis l'agacement a succédé à l'indulgence initiale.

Les rues secondaires n'ont pas fait l'objet d'un déneigement ; sur les grands axes, le résultat a souvent été insuffisant.

C'était particulièrement gênant sur nos fortes pentes : la rue des Ecuyers samedi 9 n'avait visiblement pas reçu la plus petite pointe de sel ; les rues Muret et Chanteau, mardi 12 en-

core, étaient réservées à Sébastien LOEB ; le 13 janvier au matin, la Courtille fermée dans la montée ; idem le Faubourg la Grappe, avec à la clé des embouteillages monstres, alors même qu'au Coudray, la circulation était normale et les rues déneigées.

On ne compte plus, un peu partout, les rues dont les trottoirs comme les voies sont restés inutilisables par ceux qui ont passé l'âge de prendre des risques avec leur coccyx...

Si l'on comprend que la ville n'acquiert pas de matériels pour déneiger quelques jours par an, l'incurie de nos élus est éclatante : ils n'ont pas mis en place de plan d'urgence malgré les avertissements de Météo France. La comparaison, le 13 janvier, avec le Coudray est la preuve qu'il y avait moyen d'organiser une réaction adaptée. (Bravo à Dominique SOULET et son équipe).

Il incombait au Maire d'organiser un plan d'urgence pour dégager au moins les accès aux écoles, administrations, secteurs commerçants, zones d'activité.

Mais il est plus à l'aise avec le béton qu'avec la neige ! Il préfère imaginer la ville dans 20 ans que dans 2 jours... Qu'entre temps nous pataugions, ce n'est pas son problème.

Eric Chevée

modem-chartres@orange.fr

La colère



Le 18 janvier, une chartraine est déçédée à la descente d'un bus dans le quartier Saint-Chéron. Il a fallu ce drame pour mettre en lumière noire les transports urbains.

Mais qui les gère ?

C'est Chartres métropole, les communautés de communes voisines de l'Orée de Chartres, du Val de l'Eure et du Bois Gueslin ainsi que Bar-

jouville et Saint-Prest soit 39 communes au total. Le Syndicat Mixte des Transports Urbains du Bassin Chartrain a été créé et un contrat de délégation de service public signé avec la société Chartres Mobilité. Au quotidien, le réseau urbain s'appelle Filibus.

Ce syndicat a été constitué pour offrir aux habitants un service de transport « amélioré » !

Certes, on peut citer des bus moins polluants.

Certes, on peut citer la création de nouvelles lignes dont le Relais des portes ou la Navette.

Certes, on peut noter une accessibilité pour les personnes en situation de handicap dont la rampe d'accès ou les stations desservies sonorisées.

Certes, on peut citer un règlement intérieur pour le « civisme » des usagers.

Mais les chauffeurs ? Ont ils des obligations ?

Le respect du code de la route évidemment mais certains conduisent comme de vrais cowboys ! Il faut utiliser le bus pour se rendre compte des coups de frein ou des accélérations brusques ... Beaucoup de personnes âgées ne veulent plus le prendre par peur de tomber. Et si vous êtes automobilistes, prenez garde aux virages. Ils foncent comme s'ils étaient des véhicules prioritaires. Quant aux piétons, même en « zone 30 » comme sur le boulevard Chasles, ils ont intérêt à être vigilants.

A qui la faute ? à l'inconscience de certains chauffeurs ? à une cadence trop soutenue qui leur est imposée ? à une DSP qui n'a pas imposé une conduite respectueuse des usagers ? aux bus qui devraient être équipés de limiteur de vitesse ?

En attendant, une dame a laissé sa vie dans une rue de Chartres. Mes pensées vont pour sa famille dans ce moment douloureux...

Nadège GAUJARD

nadege.gaujard@gmail.com

Chaud au cœur.

Il en est des cérémonies des vœux comme du temps : quand les invités viennent nombreux, même par froidure, c'est plutôt bon signe pour les organisateurs. Et les représentants des associations chartraines ont répondu massivement présents à l'invitation du député-maire et des élus chartrains le jeudi 21 janvier.

Après les discours d'usage où Jean-Pierre Gorges a salué le travail indispensable et la générosité des associations, pour les mettre en résonance avec les actions de la Ville, chacun s'est retrouvé autour du verre de l'amitié. Et ce soir-là, l'ambiance a presque tourné à la fête. Les gens étaient manifestement heureux de se retrouver, d'échanger entre eux, de comparer aussi, et encore de demander s'il était possible de faire aboutir de nouvelles idées.

Devant cette cordialité qui dépassait les sourires de circonstances, les élus rappelaient que les subventions aux associations avaient augmenté massivement depuis 2001, et que chacun en connaissait les règles d'utilisation : la transparence des comptes, s'agissant d'argent public, et l'obligation d'animer Chartres au moins une fois l'an.

En 2010, les subventions resteront stables, et même elles croîtront dans certains secteurs où la municipalité veut faire un effort particulier, comme elle s'y était engagée devant les Chartrains en 2008.

Il est nécessaire, par exemple, de donner à Chartres cette identité sportive forte qui lui manque depuis toujours, alors que la pratique sportive y est intense. Nous voulons, c'est clair, aider les meilleures équipes et les meilleurs clubs à franchir les étapes qui les séparent de l'excellence.

Après un premier mandat où il a fallu réaliser les grands équipements culturels qui manquaient aux Chartrains et aux habitants de l'agglomération, la mise en service de « l'Odyssée » a donné le signal de cette deuxième ambition collective.

Car derrière les équipements, comme derrière la façade des monuments réhabilités et modernisés, il faut une vie foisonnante, des projets qui fleurissent grâce à des gens qui s'épanouissent en essayant de réaliser leurs rêves et leurs ambitions. Pour les autres. Et cet altruisme solidaire prend davantage de valeur encore par temps de crise, quand l'action sociale rime tout simplement avec humanité.

Et ce 21 janvier au soir, il y avait mieux que des sourires, c'était presque de l'enthousiasme. Tous ces bénévoles montraient une joie communicative. On était heureux de se retrouver à l'aube d'une nouvelle année, parce qu'à Chartres désormais tout ou presque redevient possible.

Pourquoi ne pas l'avouer, les élus de la municipalité sont repartis de cette soirée revigorés. Nous avons, pour tout dire, chaud au cœur d'avoir respiré cette générosité rayonnante.

Alors, à tous merci, et soyez sûrs d'une chose, nous essayerons d'en être dignes et de vous le rendre au centuple. Dans l'intérêt général.

Le groupe des élus de la majorité municipale

Sept années au conseil municipal m'ont habituée à essayer les propos injurieux de M. GORGES. Je pensais que les conseillers municipaux de sa majorité étaient plus courtois, mais je vois que M. GORGES « déteint », lorsque je lis, sous la plume du « groupe des élus de la majorité municipale », un texte où le mensonge le dispute à l'insulte : ils m'accusent d'avoir bénéficié de l'aide financière de deux entreprises privées, et me traitent de « fée maléfique »!

Je tiens tout d'abord à rectifier le mensonge. Je n'ai jamais reçu un centime, ni de LECLERC, ni de mon imprimeur, pour financer mes campagnes électorales.

Le Conseil Constitutionnel ne m'a pas reproché d'avoir reçu de l'argent de LECLERC. Il a estimé que la campagne lancée contre M. GORGES par LECLERC m'avait profité, puisque j'étais seule candidate opposante au second tour. Le Conseil Constitutionnel a ainsi considéré que je devais « être regardée comme ayant bénéficié d'avantages directs ou indirects d'une personne morale ».

J'ai surtout été victime des règlements de compte entre LECLERC et M. GORGES...

En ce qui concerne l'arrêt du Conseil d'Etat qui vient de rejeter mon compte de campagne pour les Municipales de 2008, il m'est uniquement reproché d'avoir inscrit dans ce compte une dépense d'imprimerie après en avoir déduit l'avoir qui m'était dû pour des retards imputables à l'imprimeur, alors que selon le Conseil d'Etat, j'aurais dû mentionner le montant brut de la facture. Je m'y étais refusé, pour ne pas me faire rembourser une somme que je n'avais pas payée... J'ai eu tort. Mais c'est mon seul tort.

Le groupe des amis de M. GORGES voit la paille dans mon œil, mais pas la poutre dans celui de leur maître. Il faut rappeler que son élection comme député a été annulée en 2007, parce qu'il avait commis une « manœuvre ». Voici dans quels termes s'était prononcé le Conseil Constitutionnel :

« Considérant qu'il résulte de l'instruction qu'entre la fin du mois de mars 2007 et le milieu du mois d'avril 2007, M. GORGES a organisé, en sa qualité de président de l'office public d'HLM de Chartres, dix-huit cérémonies d'inauguration de logements [...] ; que ces manifestations, qu'il a présidées et auxquelles il a participé, comportaient la remise symbolique des clés des leur logement aux anciens locataires accédant à la propriété et étaient accompagnées de cocktails offerts à ces derniers et à leurs proches ; [...] la répétition de ces manifestations dans un délai rapproché revêt le caractère d'une manœuvre qui, eu égard aux circonstances de l'espèce et notamment à la faiblesse de l'écart des voix, a altéré le résultat du scrutin ; qu'il y a lieu, en conséquence, d'annuler l'élection du député élu. »

En d'autres termes, le Conseil Constitutionnel dit que M. GORGES a utilisé l'argent de l'office d'HLM à des fins électorales ! De l'argent public, destiné aux plus modestes ! Et c'est là une « manœuvre » qui n'a pas entraîné son inéligibilité ! Y aurait-il eux poids, deux mensures ?

Quant à me faire traiter de « fée maléfique » par les créatures d'un homme qui passe une bonne part de ses interventions publiques à invectiver ses adversaires, ses amis politiques, les représentants de l'Etat et les simples citoyens, ce serait presque drôle, si ce n'était avant tout affligeant.

Françoise Vallet.

NDLR

Le Conseil constitutionnel puis le conseil d'Etat ont déclaré Françoise Vallet inéligible pour n'avoir pas respecté l'article L52-8 du code électoral. En voici le texte :

« Les dons consentis par une personne physique dûment identifiée pour le financement de la campagne d'un ou plusieurs candidats lors des mêmes élections ne peuvent excéder 4 600 euros.

Les personnes morales, à l'exception des partis ou groupements politiques, ne peuvent participer au financement de la campagne électorale d'un candidat, ni en lui consentant des dons sous quelque forme que ce soit, ni en lui fournissant des biens, services ou autres avantages directs ou indirects à des prix inférieurs à ceux qui sont habituellement pratiqués. »

A bon entendeur... Sans commentaire...

LIGUE CONTRE LE CANCER

Chaque 1^{er} mardi du mois (de 14 h à 17 h) se réunissent dans nos locaux des personnes concernées par le cancer, soit elles-mêmes atteintes par la maladie, soit dans leur entourage proche.

Le but est d'échanger en toute liberté, sans être jugé, dans le respect de la parole de chacun et de favoriser des liens.

C'est aussi le moment de sortir de la solitude qu'occasionne la maladie.

La Ligue contre le Cancer, 7, rue Gabriel Péri à Chartres

Tél. : 02 37 21 19 50.

cd28ligue.net@wanadoo.fr

RÉSEAU SANTÉ OUTHABAC 28

Réunions d'aide à l'arrêt du tabac et consultations individuelles de tabacologie. Gratuit. Prochaines réunions : mardi 2 février à 17h30, jeudi 11 mars 2010 à 17 h 30, mardi 20 avril à 17h30.

Renseignements RST28 tél. 02 37 30 31 05.

ALLO INFO FAMILLES

LUDAF d'Eure et Loir met à votre service « SVP familles » au 02 37 88 32 57, tous les matins du lundi au vendredi, pour répondre à vos questions sur l'éducation, la scolarité des enfants, la santé, le logement, le cadre de vie, ou toutes sortes de difficultés que vous pouvez rencontrer dans votre quotidien.

STAGE PEINTURE À L'HUILE

L'association Rechèvres Bas-Menus organise un stage de peinture à l'huile, animé par Pierre Guillon, les 12, 13 et 14 février à la MPT de Rechèvres. Renseignements et inscriptions tél. 02 37 21 33 76.

STAGES LA DAME À LA LICORNE

Sessions d'initiation et de perfectionnement à la création de costumes de toute époque et de relookage de vêtements

personnels. Stage de Customing. Cours de patronnage. Réalisation de vêtements. (Choix des tissus, étude de modèle, plan de coupe, patronnage et technique de montage.)

Les sessions se dérouleront durant les vacances de février 2010, 10 rue de Josaphat à Lèves. Encadrées par le styliste, créateur professionnel de La Dame à La Licorne

Places limitées.

Tél. 02 37 36 80 72.

Fax : 02 37 32 26 08.

<http://dame-a-la-licorne.over-blog.fr>

COURS DE TAILLE

La Société d'Horticulture d'Eure-et-Loir organise des cours de taille théorique (pommiers et poiriers) dispensés par M. Bruyère, professeur au Lycée Agricole du Château des Vaux, dimanche 28 février à 9h30, pavillon du jardin d'Horticulture, 39, avenue d'Aligre.

Cours de taille d'arbres fruitiers (pommiers et poires), en complément du cours théorique, samedi 20 mars à 14h et dimanche 21 mars à 10h, au jardin d'essai, 21 avenue d'Aligre. 1€ pour les non adhérents.

CINÉ CLAP

23 février: soirée courts métrages. 23 mars : Yol d'Ylmaz Guney, Turquie, 1981. Auditorium de la médiathèque. 20h30.

CONNAISSANCES DU MONDE

2 mars : Les chemins de Compostelle de Alain de la Porte. Cinéma Les Enfants du Paradis, 14h15 et 19h45. Renseignements tél. 02 37 88 19 30.

STAGE DANSE ORIENTALE

Le 28 Février de 14h à 17h. Les cours ont lieu à l'école Masssaro 19/23 rue Gabriel Péri -

Chartres. Tarif 25 €. Inscriptions obligatoires, nombre de places limité, une confirmation d'inscription sera envoyée par mail.
najet.rejichi@club-internet.fr
 ou najetrejichi@free.fr
 Tél : 06 08 98 51 82
 02 36 67 51 98

STAGE DANSE AFRICAINE

Samedi 13 février à 14h, salle Sainte-Agnès, 17 rue Chanzy. 20€.
 Inscriptions
 tél. 06 08 42 95 61.

21^E ÉDITION DE L'OPÉRATION PIÈCES JAUNES

5 semaines pour se mobiliser en faveur des enfants et adolescents hospitalisés. Depuis le 7 janvier et jusqu'au 13 février 2010.
<http://www.piecesjaunes.fr/espace-presse/>

LOTO

L'association des parents d'élèves de l'école Jacques Prévert de Chartres organise un loto le samedi 13 mars 2010 à 20h30 dans les locaux de l'école (2 rue Florent d'Illiers). Ouverture des portes à 19h30. De nombreux lots de valeur. Parties enfants. Buvette et sandwiches sur place. Le carton : 4 € ; 3 cartons : 10 € ; 7 cartons : 20 €.

BOURSE AUX VÊTEMENTS

Organisée par l'association familiale de Chartres et environs. Salon Marceau, Hôtel de Ville. Lundi 15 de 13h à 16h30, mardi 16 février de 9h à 17h, dépôt. Mercredi 17 février de 9h à 18h30, vente. Jeudi 18 février de 15h30 à 17h30, remboursement et reprise des invendus. (vêtements enfants, adultes, sports, linge de

maison, chaussures, jouets sauf peluches).

Renseignements
 tél. 02 37 35 68 17.

ATELIER POTERIE

Organisé par l'association Rechèvres Bas Menus animations. Acquisition des techniques diverses. Développement de la créativité et de l'autonomie. Inscriptions toute l'année. Stages enfants en avril et juillet. Stages adultes au cours de l'année.
Renseignements
 tél. 02 37 21 33 76.

OFFICE DE TOURISME

Le parfum, découvrir ses secrets..., une conférence interactive et sensorielle L'Office de Tourisme de Chartres inaugure un programme de conférences, « *Les rendez-vous de la Maison du Saumon* » sur des sujets liés à Chartres, son histoire, son patrimoine, son économie... A l'occasion de la Saint Valentin, Christine Corbin (intervenante à la Cosmetic Valley) vous emmènera pour un voyage olfactif à la découverte de l'univers du parfum et de ses mystères. Elle expliquera l'histoire du parfum à travers les âges, la composition, les métiers du parfum... Le public pourra tester des matières premières. Mercredi 10 février à 15h – Maison du Saumon, Salon Fulbert – Place de la Poissonnerie
 Tarif : 5 € par personne. 80 personnes maximum. Inscription recommandée.
Renseignements et inscriptions auprès de l'accueil de l'Office de Tourisme :
 02 37 18 26 26
info@otChartres.fr

Visite guidée *Chartres à l'époque de Henri IV*

Le 27 février 1594, Henri de Navarre était sacré roi de France en la cathédrale de Chartres ; ce fut le seul roi de France à avoir été couronné en dehors de la cathédrale de Reims. Cette promenade commentée vous invite à marcher sur les traces de Henri IV et à découvrir Chartres, à l'époque de son sacre. Samedi 27 février à 14h30.
Renseignements, tarifs et inscriptions (obligatoire) auprès de l'accueil de l'Office de Tourisme : 02 37 18 26 26 – info@otchartres.fr

CONCOURS PHOTO

Prix Robert Laillet organisé par l'association des Amis des Jumelages.
Renseignements :
 Tél. 02 37 21 76 77.

Solution des mots fléchés du numéro de janvier	M	C	D	R	A	B					
	H	A	L	L	E	S	N	L			
	R	E	A	L	I	S	E	E			
	P	C	V	I	E	T	U				
E	E	P	E	R	N	O	N				
S	T	A	G	I	A	I	R	E	S	U	T
A	V	E	N	U	E	R	M	E	R		
E	P	A	R	S	G	U	A	N	O	I	
E	N	I	E	M	E	S	A	R	M	A	
M	A	C	E	R	E	E	E	T	A	I	N
M	U	E	T	I	S	S	E	U	R	G	
V	S	I	L	O	R	D	U				
P	I	S	T	O	L	E	T	E	E	L	
A	N	O	N	E	T	A	L	Q	U	A	
E	M	U	S	E	E	S	G	I			
R	E	V	A	R	A	R	F	E	R		
F	R	O	C	E	M	O	I	U	N	E	
I	R	A	I	S	S	E	R	T	I		
R	E	A	L	S	R	E	N	I	E	E	S

Déclarations Préalables déposées

VILLE DE CHARTRES	PLACE BILLARD	MISE EN PLACE D'UN RIDEAU PVC
CAISSE D'EPARGNE	13 BOULEVARD CHASLES	RENOVATION DE L'ESCALIER D'ACCES A L'AGENCE
M PERRIER	46 RUE DE FRESNAY	REPLACEMENT D'UN CHASSIS DE TOIT
M VATTIER	12 RUE DES VIEUX RAPORTEURS	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
MME GEORGELIN	47 RUE DES GRANDES FILLES DIEU	TRAVAUX DE CLOTURE
M DIVOUX	32 RUE DES BAS MENUS	REPLACEMENT DE CHASSIS DE TOIT
M MME GHADDAB - BARBOT	6 RUE JULES SIEGFRIED	POSE D'UNE FENETRE ET D'UNE PORTE FENETRE
VILLE DE CHARTRES	113 RUE DE SOURS	REPLACEMENT DE CONTREVENTS
M PASQUES	21 RUE DE FRESNAY	AGRANDISSEMENT D'UNE DEPENDANCE
M GAUTHIER	4 RUE VANGEON	POSE DE CHASSIS DE TOIT
MME FOUCHER	7 AVENUE DE LA REPUBLIQUE	POSE DE CHASSIS DE TOIT
M FLAMAND	14 RUE DES GRENETS	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
M MARTIN	8 RUE GEORGES BIZET	TRAVAUX DE CLOTURE
M PEDROT	55 RUE CHANZY	CONSTRUCTION D'UNE VERANDA
MME CHARRON	49 RUE JEAN ROSTAND	CONSTRUCTION D'UNE VERANDA
M CARON	16 RUE DES PRIMEVERES	CONSTRUCTION D'UNE PISCINE
DASA KORUS - M GALLET	4 RUE DU FAUBOURG LA GRAPPE	MODIFICATION DE FACADE
MME SADORGE	19 RUE SAINT BARTHELEMY	POSE DE PANNEAUX SOLAIRES
M TEILLEUX	11 IMPASSE DE LA PORTE IMBOUT	CREATION D'UNE PORTE
M GOURON	65 RUE SAINT BRICE	FERMETURE D'UNE TERRASSE
M MME RENARD	6 AVENUE BETHOUART	POSE DE CHASSIS DE TOIT
M JARDIN	68 RUE RABUAN DU COUDRAY	RAVALEMENT DE FACADE
MME PIERROT	38 RUE DE REVERDY	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
M PIGE	52 RUE SAINT CHERON	TRAVAUX DE COUVERTURE
M GERNEZ	18 RUE DE LA MADELEINE	DIVISION PARCELLAIRE
MME COUTADEUR	64 RUE MURET - 1 RUE SAINT JULIEN	MODIFICATION DE FACADE ET RAVALEMENT
M POUILLEUX	RUE DU MOULIN A VENT	POSE DE PANNEAUX SOLAIRES
SARL CASIGEDA ENTREPRISE	28 RUE SAINTE MEME	RAVALEMENT DE FACADE

Déclarations Préalables délivrées

M GIRARD	43 TER RUE DU BOURGNEUF	CONSTRUCTION D'UN ABRI DE JARDIN
M DE CAMPOS ZEFERINO	96 RUE DE SOURS	CONSTRUCTION DE DEPENDANCES
M RUELLE THIERRY	2 RUE DES CHAISES	CONSTRUCTION D'UN LOCAL CHAUFFERIE
IMMOBILIERE DU VAL DE LOIRE	RUES DE LA CORROIERIE ET SAINT ANDRE	REPLACEMENT DES MENUISERIES EXTERIEURES
MME VANBELLE	3 RUE HELENE BOUCHER	CONSTRUCTION D'UN ABRI DE JARDIN
M CHARRON	30 RUE RENOUARD SAINT LOUP	RENOVATION DE COUVERTURE ET RAVALEMENT DE FACADE
VILLE DE CHARTRES	ANGLE RUES DES ECUYERS ET RUE ST EMAN	CONSTRUCTION D'UNE FONTAINE
M GASSELIN NICOLAS	27 RUE DES ECUYERS	REPLACEMENT DES MENUISERIES EXTERIEURES
CHARTRES METROPOLE	TERTRE SAINT NICOLAS	RENOUVELLEMENT DU RESEAU D'EAUX PLUVIALES
M MME BADETS	82 RUE DU SOUVENIR FRANCAIS	REPLACEMENT D'UN PORTAIL
M MME RABOIN / PRINCIPAUD	33 RUE DES GRANDES DE FILLES DIEU	RAVALEMENT FACADE ET MODIFICATION PORTE GARAGE
M GARNIER	42 RUE DE VILLAINES	REPLACEMENT DE CONTREVENTS ET PORTE DE GARAGE
MCHRETIEN	13 RUE GUY MOCQUET	CONSTRUCTION D'UNE PISCINE
M MME COLAISSEAU	21 RUE SAINT CHERON	POSE DE CHASSIS DE TOIT
M GAUTHIER	20 RUE DU PETIT CHANGE	RAVALEMENT DE FACADE
M DEBAIN	49 RUE DU GRAND FAUBOURG	RENOVATION DE FACADE COMMERCIALE ET ENSEIGNE

M MALET	28 BOULEVARD CHASLES	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
MME NEVEU	43 RUE HENRY DUNANT	CONSTRUCTION D'UN ABRI DE JARDIN ET ABRI A BOIS
BUT CHARTRES	AVENUE DES ANCIENS COMBAT'TANTS D'AFN	MODIFICATION DE FACADE
M PICOL	43 RUE DES ROULIERS	TRAVAUX D'EXTENSION
VILLE DE CHARTRES	PLACE BILLARD	MISE EN PLACE D'UN RIDEAU PVC
M PERRIER	46 RUE DE FRESNAY	REPLACEMENT DE CHASSIS DE TOIT
M DIVOUX	32 RUE DES BAS MENUS	REPLACEMENT DE CHASSIS DE TOIT
VILLE DE CHARTRES	113 RUE DE SOURS	REPLACEMENT DE CONTREVENTS ET PORTE DE GARAGE
M FLAMAND	14 RUE DES GRENETS	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
M MARTIN	8 RUE GEORGES BIZET	TRAVAUX DE CLOTURE
M CARON	16 RUE DES PRIMEVERES	CONSTRUCTION D'UNE PISCINE

Permis de Construire déposés

SDE PROMOTION / GROUPE AVIRON	22 RUE GABRIEL PERI	CONSTRUCTION D'UN IMMEUBLE DE LOGEMENTS
MME SAILLARD	4 ET 6 RUE DE LA PORTE MORARD	CHANGEMENT D'AFFECTATION ET MODIFICATION DE FACADE
M FELTIN	19 RUE D'ETAMPES	TRAVAUX DE MODIFICATION D'UNE DEPENDANCE
M POMMEREAU	44 RUE GALILEE	CONSTRUCTION D'UNE VERANDA SUR SOUS-SOL
SFC - MR AVIRON	29 A 33 RUE BROSSOLETTE	CONSTRUCTION D'UN BATIMENT DE LOGEMENTS ETUDIANTS
SCI VICTORIA - MR BOURGUIGNON	6 RUE VICTOR GILBERT	CONSTRUCTION D'UN IMMEUBLE DE LOGEMENTS
DPAEP SD5A - MINISTERE DES FINANCES	1 A 5 PLACE DE LA REPUBLIQUE	TRAVAUX DE REAMENAGEMENT DES 2 DERNIERS ETAGES
M KODESSA	RUE JULES COURTOIS ZAC DES HAUTS SAUMONS	CONSTRUCTION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE
EXEO PROMOTION - MR AIGLON	105 A 109 RUE DU FAUBOURG LA GRAPPE	CONSTRUCTION DE 2 IMMEUBLES DE LOGEMENTS / BUREAUX
MME RENARD	17 RUE SAINT CHERON	CONSTRUCTION DE DEUX MAISONS INDIVIDUELLES
M MME HERNANDEZ et LABATUT	49 TER RUE DES GRANDES FILLES DIEU	TRAVAUX D'EXTENSION
M RAFFENEAU	7 IMPASSE DES CHANGES	TRAVAUX DE VERANDA ET MODIFICATION DE FACADE

Permis de Construire délivrés

SCI LES NOUVELLES OUVERTURES	RUE REAUMUR	CONSTRUCTION D'UN BATIMENT INDUSTRIEL (PC MODIF)
SARL A'PROMOTION - MR POIRIER	PARC D'ARCHEVILLIERS	CONSTRUCTION DE DEUX BATIMENTS A USAGE DE BUREAUX
M MME VILTO	24 RUE DU BOURGNEUF	TRAVAUX D'EXTENSION
M MME SARTORI	3 ET 5 PLACE JEAN MOULIN	CHANGEMENT DE DESTINATION (BUREAUX / HABITATION)
M ZOUAOUI	12 RUE DE LA MANUTENTION	CONSTRUCTION D'UN GARAGE ET TRAVAUX DE CLOTURE
COMPAGNIE DES MARCHES	AVENUE NICOLAS CONTE	CONSTRUCTION D'UN BATIMENT DE BUREAUX
M AIT AISSI	32 BIS RUE DES ROULIERS	CONSTRUCTION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE
MME AIT AISSI	32 TER RUE DES ROULIERS	CONSTRUCTION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE

Permis de Démolir déposés

SCI	DOM-MEN - MR BOULAY PIERRE 96 RUE MURET	DEMOLITION DE DEPENDANCES
-----	---	---------------------------

Révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme Pour la Maison Pour Tous de Rechèvres

La Ville de Chartres dans le cadre du projet de requalification urbaine du quartier de Rechèvres vient de démolir la salle de la cité pour permettre la construction d'une Maison Pour Tous (MPT).

Cette nouvelle structure accueillera avec ses 700 m² de surface utile les activités associatives du quartier et sur 258 m² un espace destiné à des futurs commerces de proximité.

La vocation première de cet équipement est d'intérêt général pour fournir aux habitants l'hébergement de leurs activités associatives ou d'exposition et pour leur offrir un nouveau lieu de réunions familiales.

Par ailleurs, l'inscription de cette opération dans l'aménagement urbain conduit à prévoir

l'implantation de nouveaux commerces pour concourir à la dynamisation du quartier et la mise à disposition de conteneurs de tri à déchets enterrés au service du public.

L'étendue de ce projet, pour lequel il y a lieu de prévoir une part importante de places de stationnement et de circulations d'accès, s'implante sur une unité foncière constituée des parcelles cadastrées DB 62 et DB 269, qui sont déjà, très largement affectées par des voiries et des circulations publiques.

Afin d'assurer la pleine intégration de cet équipement d'intérêt public engagé sur la requalification du quartier, il est nécessaire de procéder à une révision de l'article UD13 du plan local d'urbanisme relatif aux aménagements extérieurs.

La ville de Chartres estime que les fonctions d'intérêt public de cet équipement public sont prépondérantes sur celles qui seraient liées à des aménagements extérieurs de végétaux et demande, en conséquence, une révision simplifiée du P.L.U pour adapter en la circonstance l'article UD13 susnommé.

Concertation et information sur la création d'une ZAC Courtille

Suite à la délibération du 17 décembre dernier, le Conseil Municipal ouvre la concertation préalable sur la création de la ZAC de la Courtille.

L'équipe de maîtrise d'œuvre retenue pour étudier le projet sur le site de la Courtille est celle de l'atelier Amar par délibération du Conseil Municipal en date du 22 mars 2007, à l'issue de la procédure de marché d'études et de définition.

Un marché de maîtrise d'œuvre entre la Ville et l'atelier Amar a été approuvé au Conseil Municipal du 29 janvier 2009.

Le site de la Courtille est l'un des sites étudié en priorité par l'Atelier Amar dans le cadre des études de maîtrise d'œuvre urbaine et conduit la Ville à envisager la création d'une ZAC.

Les objectifs du projet de création de la ZAC de la Courtille sont les suivants :

- Protéger de façon durable et raisonnée le développement de ce site pour garantir une cohérence urbaine entre les aménagements de voiries, des futures constructions et des habitations limitrophes du projet;
- Permettre d'intégrer les futurs aménagements dans le maillage urbain existant pour créer une réelle continuité spatiale et favoriser les déplacements doux et les transports en commun pour réduire les impacts sur l'environnement,
- Répondre aux besoins des familles en terme de logements;
- Assurer le développement urbain de la ville tout en respectant son histoire, ses monuments et ses espaces verts.

Un dossier d'informations et un registre permettant au public d'exprimer ses attentes sont disponibles à l'accueil de l'Hôtel de Ville.

Les administrés ont été invités à une réunion consultative publique le 02 février. Une autre aura lieu le 22 février à 19 heures à l'Hôtel de Ville.

COMPTE RENDU SUCCINCT ET ANALYTIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du jeudi 17 décembre 2009

LE CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre GORGES, Député-Maire de Chartres :

- DESIGNER Madame CRESSAN, Conseillère Municipale, Secrétaire de Séance.

- PREND connaissance des décisions prises par le Maire en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

- ASSISTE à la présentation du projet de construction de la future Maison Pour Tous de Rechèvres, par Monsieur PICHOT, Architecte.

ORDRE DU JOUR

PROTOCOLE

1. 800^e anniversaire de l'Université de Cambridge – Délégation Municipale : unanimité (M. Masselus, M. Lhuillery et M. Géroudet ne participent pas au vote)

- DECIDE que Messieurs Masselus, Lhuillery et Géroudet, Adjointes au Maire de Chartres, représenteront la Ville à cette occasion.

FINANCES

2. Budget 2009 – Admission en non valeur : unanimité

- DECIDE d'admettre en non valeur les produits irrécouvrables selon le détail présenté :

- Budget principal 546.58 €
- Budget restauration 2 354.71€ HT soit 2 471.50 € TTC

3. Droits de place – Terrasses ouvertes – Exonération partielle – Année 2009 : unanimité

- DECIDE l'exonération partielle des droits de terrasses ouvertes aux commerces suivants :

- Au Khédive

- Babylone
- Le Jehan de Beauce
- Pacha Kebab
- le Grill Pélagie

4. Budget 2009 – Constitution de provision pour risques : unanimité

- APPROUVE la constitution d'une provision pour risques de 45 000 € pour le contentieux Monsieur ZELAMACHE.

5. Budget 2009 – Reprise sur provision : unanimité

- APPROUVE la reprise de provision pour risques de 4 883 € pour l'affaire « SAS CYTIA IMMOBILIER » demandant réparation des désordres causés à ses immeubles durant les travaux Cœur de Ville.

6. EPIC « Office de Tourisme de Chartres » - Budget 2009 – Décisions modificatives – Subventions d'équipement de la Ville : unanimité des votes exprimés (M. Lebon, Mme Biyadi, Mme Sirandré, Mme Dané, M. Billard, M. Chevée, Mme M'Faddel s'abstiennent – Mme Fromont ne participe pas au vote)

- APPROUVE les décisions modificatives n° 1 et n° 2 du budget 2009 de l'EPIC « Office de Tourisme de Chartres » approuvées par son Comité de Direction les 17 septembre et 2 décembre 2009.

- APPROUVE la participation de la ville d'un montant de 181 623 € sous la forme de subventions d'équipement sur l'exercice 2009.

7. Budget 2009- Décisions modificatives n° 3 – Budget principal et budget annexe « Activités soumises à TVA » – Décision modificative n° 2 – Budget annexe « Aménagements » : majorité (M. Lebon, Mme Biyadi, Mme Sirandré, Mme Dané, M. Billard, M. Chevée, Mme M'Faddel votent contre)

- ADOPTE les décisions modificatives

n° 3 du budget principal et du budget annexe « Activités soumises à la TVA » et n° 2 du budget annexe « Aménagements » au titre de l'exercice 2009.

8. Opération Saint-Jean – Convention publique d'aménagement avec la SEM – Résiliation anticipée au 31 décembre 2009 : majorité (M. Lebon, Mme Biyadi, Mme Sirandré, Mme Dané, M. Billard votent contre)

- APPROUVE la résiliation amiable de manière anticipée au 31 décembre 2009 de la convention publique d'aménagement relative à l'opération Saint-Jean concédée à la SEM, sans indemnité pour l'une ou l'autre des parties

- APPROUVE le principe de l'acquisition de la raquette provisoire du lot 10 d'une valeur apparaissant au bilan provisoire de 90 585 € et le remboursement de l'avance de trésorerie accordée par la Ville d'un montant de 87 777.45 €

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout acte à intervenir pour l'exécution de la présente délibération

9. Budget Primitif 2010 – Approbation : majorité (M. Lebon, Mme Biyadi, Mme Sirandré, Mme Dané, M. Billard, M. Chevée, Mme M'Faddel votent contre)

- APPROUVE le budget primitif 2010

10. Budget 2010 – Participation à l'équilibre du budget annexe n° 3 « Parcs de stationnement souterrain » : majorité (M. Lebon, Mme Biyadi, Mme Sirandré, Mme Dané, M. Billard votent contre)

- APPROUVE la participation du budget principal au budget annexe n° 3 « Parcs de stationnement souterrain » pour un montant prévisionnel 2010 de 250 500 €.

11. Budget 2010 – CCAS – Subven-

tion de fonctionnement :unanimité

- FIXE le montant de la subvention de fonctionnement attribuée au CCAS pour 2010 à 3 630 000 €.

12. EPIC «Office de Tourisme de Chartres» - Budget 2010 – Approbation du budget primitif – Participation de la Ville de Chartres : unanimité des votes exprimés (M. Lebon, Mme Biyadi, Mme Sirandré, Mme Dané, M. Billard s'abstiennent – Mme Fromont ne prend pas part au vote)

- APPROUVE le budget primitif 2010 de l'EPIC « Office de Tourisme de Chartres » approuvé par son Comité de Direction le 2 décembre 2009

- APPROUVE la participation de la Ville d'un montant total de 650 000 € pour l'année 2010 sous la forme du reversement de la totalité du produit réel de la taxe de séjour perçu par la Ville estimé à 215 000 € et de l'affectation d'une partie du produit réel de la taxe additionnelle aux droits d'enregistrement estimée à 435 000 €

13. Budget 2010 – Attribution de subventions – Associations : unanimité

- ATTRIBUE les subventions 2010, telles que détaillées en annexe à la délibération.

14. Restaurant du collège Jean Moulin – Convention de vente de service de repas : unanimité

- APPROUVE la convention entre la Ville de Chartres et le Conseil Général, définissant les conditions de vente de repas aux élèves et enseignants fréquentant le restaurant du collège Jean Moulin

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ladite convention

15. Quartier de Beaulieu – Construction multi-accueil – Subvention CAF – Approbation de la convention : unanimité

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ce projet

16. Contrat de projets Etat-Région 2007/2013 – Aménagement du Pôle Gare – Demande de subvention : unanimité des votes exprimés (M. Lebon, Mme Biyadi, Mme Sirandré, Mme Dané, M. Billard, M. Chevé, Mme M'Faddel s'abstiennent)

- SOLLICITE l'Etat pour la réalisation du projet de requalification du Pôle Gare

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ce projet

JEUNESSE

17. OGEC – Ecole Privée mixte Saint-Jean – Subvention 2009 – Projet « Les Amérindiens » : unanimité des votes exprimés (M. Lebon, Mme Biyadi, Mme Sirandré, Mme Dané, M. Billard s'abstiennent)

- VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 2 500 € à l'OGEC de l'Ecole Saint-Jean.

ANIMATION ET PROMOTION DE LA VILLE

18. Convention d'objectifs 2010 – Subvention 2010 – Association Cœur de Chartres Cathédrale : unanimité

- APPROUVE la convention d'objectifs à intervenir

- FIXE l'attribution d'une subvention de fonctionnement pour l'exercice 2010 d'un montant de 24 000 € pour l'Association Cœur de Chartres Cathédrale

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention d'objectifs entre la Ville et l'Association Cœur de Chartres Cathédrale

19. Développement du vélo à Chartres 2009-2010 – Convention de partenariat entre la Ville de Chartres et GRDF : unanimité

- ADOPTE la convention de partenariat entre la Ville de Chartres et GrDF

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention.

20. Budget 2010 – Subvention de fonctionnement – Association des Amis des Jumelages de Chartres – Avenant 3 à la convention d'objectifs 2008/2010 : unanimité

- FIXE le montant de la subvention de fonctionnement à 30 000 € au titre de l'année 2010

- APPROUVE l'avenant n° 3 à la convention d'objectifs entre la Ville et l'Association des Amis des Jumelages de Chartres

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant 3

CULTURE

21. Musée des Beaux-Arts – Don d'un ensemble d'œuvres de Gabriel Loire : unanimité

- APPROUVE la convention pour le don Indivision Loire à intervenir

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention de don

22. Association des Clavecins de Chartres – Convention d'objectifs 2010/2012 – Subvention 2010 : unanimité

- APPROUVE la convention d'objectifs entre la Ville et l'Association des Clavecins de Chartres

- FIXE le montant de la subvention de fonctionnement à 10 000 € au titre de l'année 2010

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention d'objectifs

23. Association ENTRACTE – Subvention complémentaire 2009 – Avenant 2 à la convention d'objectifs 2008/2010 : unanimité

- FIXE le montant de la subvention complémentaire de fonctionnement à 5 385 € au titre de l'année 2009

- APPROUVE l'avenant 2 à la convention d'objectifs

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant 2

24. Théâtre du Seuil – Avenant 1 à la convention d'objectifs 2009/2011 – Subvention 2009 – Aide à la diffusion complémentaire : unanimité

- FIXE le montant de la subvention de l'aide à la diffusion à 4 500 € au titre de l'année 2009

- APPROUVE l'avenant 1 à la convention d'objectifs

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant 1

25. Centre International du Vitrail – Avenant 2 à la convention d'objectifs 2008/2010 – Subvention 2010 : unanimité

- FIXE le montant de la subvention de fonctionnement à 80 000 € au titre de l'année 2010

- APPROUVE l'avenant 2 à la convention d'objectifs

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant 2

26. Association ENTRACTE – Avenant 2 à la convention d'objectifs 2008/2010 : unanimité

nant 3 à la convention d'objectifs 2008/2010 – Subvention 2010 : unanimité

- FIXE le montant de la subvention de fonctionnement à 780 000 € au titre de l'année 2010
- APPROUVE l'avenant 3 à la convention d'objectifs
- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant 3

27. Association Théâtre du Détour – Avenant 2 à la convention d'objectifs 2008/2010 – Subvention 2010 : unanimité

- FIXE le montant de la subvention de fonctionnement à 10 000 € au titre de l'année 2010
- APPROUVE l'avenant 2 à la convention d'objectifs
- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant 2

28. Compagnie Théâtre en Pièces – Avenant 2 à la convention d'objectifs 2008/2010 – Subvention 2010 : unanimité

- FIXE le montant de la subvention de fonctionnement à 30 000 € au titre de l'année 2010
- APPROUVE l'avenant 2 à la convention d'objectifs
- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant 2

29. SARL CINEPARADIS – Avenant 1 à la convention d'objectifs – Subvention 2010 : unanimité

- FIXE le montant de la subvention de fonctionnement à 10 000 € au titre de l'année 2010
- APPROUVE l'avenant 2 à la convention d'objectifs
- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant 2

30. Association LA MACHINE – Avenant 1 à la convention d'objectifs 2009/2011 – Subvention 2010 : unanimité

- FIXE le montant de la subvention de fonctionnement à 18 000 € au titre de l'année 2010
- APPROUVE l'avenant 1 à la convention d'objectifs
- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant 1

31. Théâtre du Seuil – Avenant 2 à la convention d'objectifs 2009/2011 – Fonctionnement et aide à la diffusion

– Subventions 2010 : unanimité

- FIXE le montant de la subvention de fonctionnement à 16 000 € et le montant de l'aide à la diffusion à 9 000 € au titre de l'année 2010,
- APPROUVE l'avenant n°2 à la convention d'objectifs
- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°2

SPORTS

32. Convention d'objectifs 2010/2012 – Subvention 2010 – Association Chartres Tennis de Table : unanimité

- APPROUVE la convention d'objectifs avec l'Association Chartres Tennis de Table
- FIXE le montant de la subvention de fonctionnement 2010 à 135 000 €
- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention d'objectifs à intervenir

33. Association Boxe Chartraine – Convention d'objectifs 2008/2010 – Avenant 2 – Subvention 2010 : unanimité

- FIXE le montant de la subvention pour l'exercice 2010 à 12 000 €
- APPROUVE l'avenant 2
- AUTORISE la signature de l'avenant 2

34. Association Chartres Volley Ball – Convention d'objectifs 2008/2010 – Avenant 2 – Subvention 2010 : unanimité

- FIXE le montant de la subvention pour l'exercice 2010 à 28 000 €
- APPROUVE l'avenant 2
- AUTORISE la signature de l'avenant 2

35. Association Entente Chartraine de Rugby – Convention d'objectifs 2008/2010 – Avenant 2 – Subvention 2010 : unanimité

- FIXE le montant de la subvention pour l'exercice 2010 à 65 000 €
- APPROUVE l'avenant 2
- AUTORISE la signature de l'avenant 2

36. Association Football Club de Chartres – Convention d'objectifs 2008/2010 – Avenant 2 – Subvention 2010 : unanimité

- FIXE le montant de la subvention pour l'exercice 2010 à 200 000 €

- APPROUVE l'avenant 2
- AUTORISE la signature de l'avenant 2

37. Association Horizon de Beaulieu Chartres – Convention d'objectifs 2008/2010 – Avenant 2 – Subvention 2010 : unanimité

- FIXE le montant de la subvention pour l'exercice 2010 à 108 000 €
- APPROUVE l'avenant 2
- AUTORISE la signature de l'avenant 2

38. Chartres Mainvilliers Handball – Convention d'objectifs 2008/2010 – Avenant 2 – Subvention 2010 : unanimité

- FIXE le montant de la subvention pour l'exercice 2010 à 200 000 €
- APPROUVE l'avenant 2
- AUTORISE la signature de l'avenant 2

39. Association Madeleine Sports et Détente – Convention d'objectifs 2008/2010 – Avenant 2 – Subvention 2010 : unanimité

- FIXE le montant de la subvention pour l'exercice 2010 à 77 000 €
- APPROUVE l'avenant 2
- AUTORISE la signature de l'avenant 2

40. Association Tennis Club de Chartres – Convention d'objectifs 2008/2010 – Avenant 2 – Subvention 2010 : unanimité

- FIXE le montant de la subvention pour l'exercice 2010 à 28 000 €
- APPROUVE l'avenant 2
- AUTORISE la signature de l'avenant 2

41. Association Avenir Basket Chartres – Convention d'objectifs 2009/2011 – Avenant 1 – Subvention 2010 : unanimité

- FIXE le montant de la subvention pour l'exercice 2010 à 100 000 €
- APPROUVE l'avenant 1
- AUTORISE la signature de l'avenant 1

42. Association Union Basket Chartres Métropole – Convention d'objectifs 2009/2011 – Avenant 1 – Subvention 2010 : unanimité

- FIXE le montant de la subvention pour l'exercice 2010 à 100 000 €

- APPROUVE l'avenant 1
- AUTORISE la signature de l'avenant 1

43. Association Vélo Sport Chartain Athlétisme – Convention d'objectifs 2009/2011 – Avenant 1 – Subvention 2010 : majorité (M. Chevéé vote contre)

- FIXE le montant de la subvention pour l'exercice 2010 à 39 500 €
- APPROUVE l'avenant 1
- AUTORISE la signature de l'avenant 1

44. Association Vélo Sport Chartain Cyclisme – Convention d'objectifs 2009/2011 – Avenant 1 – Subvention 2010 : unanimité

- FIXE le montant de la subvention pour l'exercice 2010 à 45 000 €
- APPROUVE l'avenant 1
- AUTORISE la signature de l'avenant 1

45. Subvention – Horizon de Beaulieu – Section Squash – Open de Suisse : unanimité

- VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 750 € à l'Horizon de Beaulieu, section Squash

QUARTIERS

46. Convention d'objectifs entre la Ville de Chartres et l'Association LES 3 R – 2010/2012 – Subvention 2010 : unanimité

- APPROUVE la convention d'objectifs entre la Ville et l'Association LES 3 R
- FIXE le montant de la subvention de fonctionnement pour 2010 à 115 000 €
- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention d'objectifs

PERSONNEL

47. Convention de mise à disposition de personnel avec Chartres Métropole – Abrogation : unanimité

- ABROGE les conventions de mise à disposition de personnel suivantes :
 - mise à disposition par la Ville de Chartres au profit de Chartres Métropole, de sa Direction des Systèmes d'Information pour des prestations relatives à la mise en place et au suivi des sites Internet et Intranet, à hauteur de

20% d'un temps plein,

- mise à disposition par Chartres Métropole au profit de la Ville de Chartres de son Service Juridique.

- PRECISE que ces mesures prennent effet le 1^{er} janvier 2010.

48. Création de poste Directeur Technique du Pôle Chartres en Lumières : unanimité des votes exprimés (M. Lebon, Mme Biyadi, Mme Sirandré, Mme Dané, M. Billard s'abstiennent)

- APPROUVE la création d'un poste de Directeur Technique du Pôle Chartres en Lumières contractuel à temps complet pour une durée de 3 ans, en charge des missions telles que définies ci-dessus.
- PRECISE que l'agent recruté sera rémunéré sur la base de l'indice afférent à un échelon déterminé en fonction de son expérience et de la technicité détenue, et percevra le régime indemnitaire afférent à ce grade ainsi que la Prime annuelle, dans les mêmes conditions que le personnel communal.
- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer le contrat correspondant et tous avenants à intervenir pour la gestion de la situation administrative de l'agent recruté.

49. Emplois saisonniers Noël 2009 : unanimité

- DECIDE de créer, à titre saisonnier, pour la période du 19 au 31 décembre 2009 inclus, 2 emplois à temps non complet afin d'assurer le fonctionnement des Cyclo2.
- INDIQUE que ces agents seront recrutés et rémunérés par référence à l'échelle de rémunération correspondant au grade d'Adjoint Technique de 2^{me} classe.
- PRECISE que les crédits correspondants sont inscrits au budget du présent exercice.

50. Modification du tableau des effectifs : unanimité

- MODIFIE le tableau des effectifs à effet du 1^{er} janvier 2010, conformément aux dispositions énoncées dans la délibération

51. Amicale des Employés Municipaux de Chartres – Convention d'objectifs 2008/2010 – Avenant 2 – Subvention 2010 : unanimité

- FIXE le montant de la subvention de fonctionnement pour 2010 à 23 500 €
- APPROUVE l'avenant 2 à la conven-

tion d'objectifs

- AUTORISE la signature de l'avenant 2

52. Comité des Œuvres Sociales de la ville et du CCAS – Convention d'objectifs 2008/2010 – Avenant 2 – Subvention 2010 : unanimité

- FIXE le montant de la subvention de fonctionnement pour 2010 à 126 980 €
- APPROUVE l'avenant 2 à la convention d'objectifs
- AUTORISE la signature de l'avenant 2

AFFAIRES IMMOBILIERES

53. 11 rue de l'Ane Rez – ancien lavoir – Cession : unanimité

- DECIDE la cession de la parcelle bâtie située 11 rue de l'Ane Rez, cadastrée section AN n° 81, d'une superficie de terrain de 99 m², au prix de 20 000 €, au profit de la Société Civile Immobilière des Arts de l'Ane Rez, représentée par Monsieur Frédéric CORDIER, ou de toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer.
- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes à intervenir.

54. Nogent Le Phaye – Ferme d'Archevilliers – Cession : majorité (M. Lebon, Mme Biyadi, Mme Sirandré, Mme Dané, M. Billard votent contre – M. Chevéé, Mme M'Faddel s'abstiennent)

- DECIDE la cession de la ferme d'Archevilliers située à Nogent Le Phaye, cadastrée section ZI n°s 5, 6, 7, 8, 9 et 297, d'une superficie totale de terrain de 11 915 m², au prix de 360 000 €, au profit de la S.C.I. DONUT'S, représentée par Madame Francine et Monsieur Patrick VIOLAS.

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes à intervenir.

55. ORU de Beaulieu – Cession du lot 17b Avenue de Beaulieu à la Foncière Logement : unanimité des votes exprimés (M. Lebon, Mme Biyadi, Mme Sirandré, Mme Dané, M. Billard s'abstiennent)

- DECIDE la cession du lot à bâtir 17b à prendre sur la parcelle cadastrée section BW n° 5p située avenue de Beaulieu, avec une partie du domaine public déclassée, d'une superficie de terrain de 5 990 m² environ, avec une

S.H.O.N. de 6 000 m² environ, à l'Association Foncière Logement.

- PRECISE que cette transaction sera réalisée à titre gratuit et interviendra par le biais d'une cession à l'euro symbolique, conformément à l'article 5 de la convention financière pluriannuelle signée avec l'A.N.R.U. le 26 janvier 2007.

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir en exécution de la présente délibération.

PATRIMOINE

56. Rechèvres – Phase 1 – Avenue de la République – Convention pour le financement et l'implantation de conteneurs enterrés – Approbation – Autorisation : unanimité

- APPROUVE la convention entre la Ville et Chartres Métropole relative à la réalisation des travaux d'implantation de conteneurs enterrés pour l'opération de requalification de l'Avenue de la République dans le cadre de l'opération d'aménagement de Rechèvres 200 – Phase 1

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention et le contrat susvisés

TRANSPORTS

57. Transports urbains dans l'hyper centre « LA NAVETTE » - Avenant 3 à la convention avec le Syndicat Mixte de Transports Urbains du Bassin Chartrain : unanimité

- DECIDE de prolonger pour une nouvelle période de 12 mois, soit jusqu'au 6 janvier 2011, le service de transports urbains dans l'hyper centre dénommé « La Navette »

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant 3

AMENAGEMENT

58. ORU de Beaulieu – Avenant 2 à la convention financière pluriannuelle : unanimité

- APPROUVE les termes de l'avenant 2 à la convention financière pluriannuelle

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant 2

59. Opération ZAC de la Roseraie – Concession d'aménagement avec Chartres Aménagement – Appro-

bation – Autorisation : majorité (M. Lebon, Mme Biyadi, Mme Sirandré, Mme Dané, M. Billard votent contre – M. Chevée, Mme M'Faddel s'abstiennent)

- APPROUVE la mise en cohérence, avec la présente concession d'aménagement, du dossier de réalisation de la ZAC tel que joint en annexe;

- APPROUVE la concession d'aménagement annexée à la présente délibération, aux termes de laquelle il est prévu de confier à la SPLA « Chartres Aménagement » l'ensemble des missions nécessaires à la réalisation de la ZAC de la Roseraie;

- DECIDE d'une participation prévisionnelle de la Ville de Chartres sous la forme d'apport financier pour un montant de 2 650 000€ HT;

- SOLLICITE de Chartres Aménagement le remboursement de toutes les dépenses déjà effectuées par la ville de Chartres dans le cadre de la ZAC de la Roseraie et imputées sur son budget annexe dans le bilan de l'opération,

- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention;

- AUTORISE le principe de la cession au bénéfice de Chartres Aménagement des parcelles appartenant à la ville et incluses dans le périmètre de la ZAC de la Roseraie d'une contenance de 201 002 m²environ.

60. ZAC de la Courtille – Lancement de la concertation – Objectifs et modalités : unanimité des votes exprimés (M. Lebon, Mme Biyadi, Mme Sirandré, Mme Dané, M. Billard, M. Chevée, Mme M'Faddel s'abstiennent)

- DECIDE de prendre en considération la mise à l'étude du projet d'aménagement dans le secteur de la courtille et d'arrêter le périmètre provisoire de concertation à la partie du territoire communale délimité sur le plan joint en annexe;

- AUTORISE la mise en œuvre de la procédure de zone d'aménagement concerté (ZAC) conformément aux articles L 311-1 et suivants et R 311-1 et suivants du code de l'Urbanisme pour le secteur de la Courtille;

- ARRETE les objectifs poursuivis par le projet d'aménagement du secteur Courtille tels que définis ci-dessus en application de l'article L 300-2 du

code de l'urbanisme;

- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à engager la concertation préalable au projet d'aménagement de la Courtille avec la population selon les modalités décrites ci-dessus en application de l'article L 300-2 du code de l'urbanisme.

- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération

URBANISME

61. Plan Local d'Urbanisme – Révision Générale – Autorisation : unanimité

- DECIDE de prescrire la mise en révision du PLU de la Ville de Chartres modifié, sur l'ensemble du territoire de la ville de Chartres, visée aux articles L 123-1 et suivants et R 123-15 et suivants du Code de l'Urbanisme

- DECIDE de mener la procédure de révision selon le cadre défini par les articles L 123-13, L 123-6 et suivants et R 123-15 et suivants du Code de l'urbanisme en ce qui concerne l'association et la consultation des différentes personnes publiques;

- APPROUVE les objectifs poursuivis par la révision du PLU rappelés ci-avant;

- ARRETE les modalités de concertation prévue aux articles L 123-6 et L 300-2 du Code de l'Urbanisme, suivantes :

- Affichage de la présente délibération en mairie;

- Parution dans le journal municipal « votre ville »;

- Organisation d'ateliers thématiques;

- mise à disposition d'un dossier d'information à l'accueil de la mairie, avec un registre sur lequel chacun pourra consigner ses observations

- Organisation de réunions publiques organisées sur l'ensemble de la Ville

- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document et à prendre tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération, en lien avec la révision du PLU

- PRECISE que :

- Conformément aux articles R 123-24 et R 123-25 du Code de l'Urbanisme, cette délibération fera l'objet d'un affichage en mairie durant 1 mois et d'une mention en caractères apparents dans

le journal diffusé dans le département. Elle sera également publiée au recueil des actes administratifs mentionné à l'article R 2121-10 du CGCT.

- Chacune de ces formalités de publicité indiquera le lieu ou le dossier peut être consulté.

- Conformément à l'article L 123-6 du Code de l'Urbanisme, cette délibération sera également notifiée :

- au Préfet
- au Président du conseil général d'Eure-et-Loir,
- au président du conseil Régional du Centre,
- au Président du SMEP,
- au Président du Syndicat Mixte de Transports Urbains du Bassin Chartreain,
- au Président de Chartres Métropole,
- et aux représentants des organismes mentionnés à l'article L. 121-4 (Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre des Métiers, Chambre de l'Agriculture)

62. Plan Local d'Urbanisme – Révision simplifiée : unanimité

- DECIDE de prescrire la mise en révision simplifiée du P.L.U de la Ville de Chartres modifié, ayant comme objectif de permettre la réalisation du projet d'intérêt général de la ville relatif à la construction de la future Maison pour Tous du quartier de Rechèvres portant sur les parcelles DB 62 et DB 269, visée aux articles les articles L 123-13 et suivants et R 123-21-1 et suivants du Code de l'Urbanisme

- DECIDE de mener la procédure de révision simplifiée selon le cadre défini par les articles L 123-13 et suivants et R 123-21-1 et suivants du Code de l'urbanisme, et notamment en ce qui concerne la consultation des différentes personnes publiques associées ;

- ARRETE les modalités de concertation, prévue aux articles L 300-2 du Code de l'Urbanisme, suivantes :

- Affichage de la présente délibération en mairie;
- Parution dans le journal municipal « *Votre Ville* »;
- Mise à disposition d'un dossier de présentation du projet à l'accueil de la mairie, avec un registre sur lequel chacun pourra consigner ses observations.

- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout docu-

ment et à prendre tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération, en lien avec la révision simplifiée du PLU

- PRECISE notamment que conformément aux articles R 123-24 et R 123-25 du Code de l'Urbanisme, cette délibération fera l'objet d'un affichage en mairie durant 1 mois et d'une mention en caractères apparents dans le journal diffusé dans le département. Elle sera également publiée au recueil des actes administratifs mentionné à l'article R 2121-10 du CGCT.

Chacune de ces formalités de publicité indiquera le lieu ou le dossier peut être consulté.

MARCHES PUBLICS – ATTRIBUTIONS

63. Fourniture de livres et de prestations associées pour les Bibliothèques de Chartres – Approbation – Autorisation : unanimité

- APPROUVE les titulaires et les montants des marchés selon le choix opéré par la Commission d'appel d'offres

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer les marchés à intervenir

64. Travaux d'entretien et d'amélioration des bâtiments de la Ville de Chartres – Approbation – Autorisation : unanimité

- APPROUVE les titulaires et les montants des marchés selon le choix opéré par le représentant du pouvoir adjudicateur

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer les marchés à intervenir

MARCHES PUBLICS – RECONDUCTIONS

65. Fourniture de consommables artistiques pour CEL 2009 et suivants – Reconduction 1 – Approbation – Autorisation : majorité (Mme Biyadi, Mme Sirandré, Mme Dané, M. Billard votent contre)

- AUTORISE la première reconduction du marché susvisé

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la première reconduction

66. Réalisation d'analyses bactériolo-

giques pour la réception des travaux d'adduction d'eau potable et réalisation d'essais d'étanchéité et inspection télévisée pour la réception des travaux
– Reconduction 1 – Approbation – Autorisation : unanimité

- AUTORISE la première reconduction du marché susvisé

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la première reconduction

67. Diverses opérations de travaux sur les bâtiments communaux et espaces publics de la Ville de Chartres (phases de conception et de réalisation) – Missions de coordination d'hygiène et de sécurité – 2^eme reconduction – Approbation – Autorisation : unanimité

- AUTORISE la deuxième reconduction du marché susvisé

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la deuxième reconduction

68. Fourniture de consommables techniques – 2^eme reconduction – Approbation – Autorisation : unanimité

- AUTORISE la deuxième reconduction du marché susvisé

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la deuxième reconduction

69. Marché de maintenance préventive et corrective de l'ensemble des installations de chauffage, de climatisation et de traitement de l'air à la Médiathèque – 2^eme reconduction – Approbation – Autorisation :

- AUTORISE la deuxième reconduction du marché susvisé

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la deuxième reconduction

70. Télésurveillance et maintenance corrective des alarmes anti-intrusion et incendie des bâtiments communaux – 2^eme reconduction – Approbation – Autorisation :

- AUTORISE la deuxième reconduction du marché susvisé

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la deuxième reconduction

Le Député-Maire,
J.P GORGES

Le conseil municipal en direct sur Internet



Les séances du conseil municipal sont retransmises en direct sur internet. Pour suivre la séance en direct, il suffit de se connecter sur le site de la ville www.ville-Chartres.fr et de cliquer sur le lien conseil municipal.

De plus, les Chartrains et les internautes peuvent retrouver sur internet des extraits des derniers conseils municipaux.

Prochain conseil
le jeudi 25 février à 20h30
au salon Marceau de l'Hôtel de Ville.

Un rendez-vous à ne pas manquer.

Par ailleurs, les réunions du conseil communautaire de "Chartres-Métropole" sont aussi diffusées sur internet sur le site www.Chartres-metropole.fr

  <http://www.ville-chartres.fr/site/site.php> Bienvenue sur le site

la une 

  Rechercher

Jeunesse Famille&Santé Urbanisme

Ensemble pour la sécurité de tous

IL NEIGE ?



Pour la sécurité des piétons, en cas de neige ou de verglas,

les propriétaires et les locataires d'immeubles ou de maisons ont des devoirs civiques.

La loi exige :

- de racler et de balayer leur partie de trottoir
- de jeter du sable ou du sel au sol afin d'éviter la formation de verglas.